

Étude prospective sur les assistantes maternelles dans les Hauts-de-France

Observatoire de l'emploi à domicile
Délégation Fepem Hauts-de-France
Novembre 2021

Présentation de l'étude

En mai 2017, la Fepem et le Conseil Régional des Hauts-de-France ont signé la première convention régionale pour le déploiement d'un programme Emploi & Domicile sur la Région. Les objectifs de la convention : création d'emplois de proximité déclarés, durables et non délocalisables et professionnalisation du secteur.

En octobre 2017, la Région a organisé des réunions de lancement des différents contrats de branches. La Fepem, seule représentante du secteur de l'emploi à domicile entre particuliers, a été invitée et a naturellement contribué à l'ensemble des réunions de concertation et de négociation pour le contrat de branches Génération S, et ce sur la double composante : Contrat de Développement (en déclinaison du SRDE-II) et Contrat de Formation (en déclinaison du CPRDFOP). À l'issue de ces concertations, le contrat de branches a été rédigé et puis signé en mars 2019. Une fiche action spécifique a alors été dédiée au secteur de l'emploi à domicile pour la réalisation d'une étude spécifique sur le sujet de l'accueil du jeune enfant, portée par l'Observatoire de l'emploi à domicile, afin de développer une vision prospective de l'offre et des besoins d'accueil par les assistantes maternelles.

La fiche action a ainsi été intégrée au Contrat de Branches. Les objectifs sont les suivants :

- ▶ **Souligner** le poids de l'emploi à domicile dans l'accueil du jeune enfant dans les Hauts-de-France.
- ▶ **Identifier** les enjeux en besoin d'emplois et de compétences pour le métier d'assistants maternels.
- ▶ **Définir et déployer** un plan d'action partagé avec les acteurs concernés du territoire et cohérent avec les spécificités de chacun des territoires (zones d'emplois).

Un Comité de pilotage dédié a été constitué et animé par la Fepem Hauts-de-France pour mobiliser et associer les acteurs concernés par le sujet. Les 5 Conseils Départementaux, les 5 CAF, Pôle Emploi, la MSA Picardie et Nord Pas-de-Calais ont ainsi été invités à prendre part aux échanges. Ils ont largement contribué à la réalisation de cette étude en donnant accès à des données inédites sur les assistantes maternelles qui ont enrichi l'analyse.

Nous les remercions chaleureusement pour leur mobilisation et leur confiance.

Participants au COPIL de l'étude :

- ▶ Conseil régional Hauts-de-France
- ▶ Conseils Départementaux : Aisne, Oise, Somme, Nord, Pas-de-Calais
- ▶ CAF : Aisne, Oise, Somme, Nord, Pas-de-Calais
- ▶ MSA : Nord-Pas-de-Calais, Picardie
- ▶ Ipéria
- ▶ Pôle emploi
- ▶ Fepem Hauts-de-France
- ▶ Observatoire de l'emploi à domicile
- ▶ CABBALR (Communauté d'agglomération Béthune, Bruay, Artois Lys Romane)
- ▶ Maison de l'Emploi du St Quentinnois

SOMMAIRE

Introduction	5
I État des lieux de l'accueil des enfants auprès des assistantes maternelles dans les Hauts-de-France	7
A Une bonne couverture des besoins d'accueil par les assistantes maternelles dans les Hauts-de-France en 2019	7
▶ 4 places d'accueil d'enfants de moins de 3 ans sur 10 dans l'Aisne, l'Oise et la Somme sont auprès d'assistantes maternelles	7
▶ Des disparités de capacité d'accueil des assistantes maternelles existent sur les territoires	8
▶ Un accueil auprès des assistantes maternelles prédominant mais en perte de vitesse depuis plusieurs années	9
▶ Le nombre d'enfants accueillis et leur âge affecte l'activité des assistantes maternelles	10
▶ Les temps d'accueil sont très hétérogènes selon les professionnelles	11
▶ De faibles volumes horaires des assistantes maternelles sur certains territoires	11
▶ D'importants volumes horaires travaillés par les assistantes maternelles près de la métropole Lilloise et de la région Ile-de-France	12
B Les MAM : un mode d'exercice des assistantes maternelles qui se développe	12
C Des salariées avides d'apprendre et de faire évoluer leurs pratiques professionnelles	14
D Typologie des territoires selon les modes d'accueil formel des jeunes enfants : concurrence ou complémentarité ?	15
II Quels vont être les besoins d'emplois à l'horizon 2030 pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans auprès des assistantes maternelles dans les Hauts-de-France ?	18
A Des besoins de renouvellement des assistantes maternelles compte tenu des départs à la retraite d'ici 2030	18
▶ Une structure par âge des assistantes maternelles relativement âgée	18
▶ 44 % des assistantes maternelles dans les Hauts-de-France devraient partir à la retraite d'ici 2030	19
B Quels vont être les besoins d'assistantes maternelles pour accueillir les enfants à naître à l'horizon 2030 ?	21
▶ Un rebond du nombre de naissances anticipé à partir de 2027	21
▶ Des besoins d'assistantes maternelles en hausse de 17 % d'ici 2030 dans les Hauts-de-France	22



Méthodologie	24
---------------------	-----------

Fiches territoriales : caractéristiques des zones d'emploi	27
---	-----------

▶ Région Hauts-de-France	28
▶ Zone d'emploi d' Abbeville	30
▶ Zone d'emploi d' Amiens	32
▶ Zone d'emploi d' Arras	34
▶ Zone d'emploi de Beauvais	36
▶ Zone d'emploi de Berck-Montreuil	38
▶ Zone d'emploi de Béthune-Bruay	40
▶ Zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer	42
▶ Zone d'emploi de Calais	44
▶ Zone d'emploi de Cambrai	46
▶ Zone d'emploi de Château-Thierry	48
▶ Zone d'emploi de Compiègne	50
▶ Zone d'emploi de Douai	52
▶ Zone d'emploi de Dunkerque	54
▶ Zone d'emploi de La Flandre-Lys	56
▶ Zone d'emploi de La Thiérache	58
▶ Zone d'emploi de La Vallée de la Bresle – Vimeu (partie Hauts-de-France)	60
▶ Zone d'emploi de Laon	62
▶ Zone d'emploi de Lens - Hénin	64
▶ Zone d'emploi de Lille	66
▶ Zone d'emploi de Maubeuge	68
▶ Zone d'emploi de Péronne	70
▶ Zone d'emploi de Roissy-Sud Picardie (partie Hauts-de-France)	72
▶ Zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing	74
▶ Zone d'emploi de Saint-Quentin	76
▶ Zone d'emploi de Saint-Omer	78
▶ Zone d'emploi de Soissons	80
▶ Zone d'emploi de Tergnier	82
▶ Zone d'emploi de Valenciennes	84



Introduction

┃ Le secteur de l'emploi à domicile et des particuliers employeurs est confronté à deux défis majeurs à l'horizon 2030

L'emploi à domicile trouve l'originalité de son modèle dans une relation directe ou intermédiée entre deux particuliers : le particulier employeur et son salarié. Trois champs d'activité incarnent aujourd'hui l'emploi à domicile entre particuliers : la petite enfance, les activités liées à la conciliation des temps de vie et le vieillissement, la perte d'autonomie et le handicap.

À l'échelle nationale, le secteur de l'emploi à domicile comptabilise 3,3 millions de particuliers employeurs et 1,4 million de salariés, ce qui engendre 8,7 milliards d'euros de masse salariale nette versée⁽¹⁾. Dans la région Hauts-de-France, le secteur de l'emploi à domicile compte 247 500 particuliers employeurs, 106 300 salariés, qui ont généré une masse salariale nette de 619 millions d'euros en 2019.

Le secteur de l'emploi à domicile est confronté à deux défis majeurs à l'horizon 2030 : il doit non seulement anticiper la croissance des besoins d'accompagnement à domicile, mais aussi faire face à une autre évolution démographique majeure : le vieillissement de sa population salariée. L'âge moyen des salariés du secteur est aujourd'hui de 48 ans, contre 41 ans pour les salariés du secteur privé. Et 54 % des salariés des particuliers employeurs ont 50 ans et plus.

À l'horizon 2030, un salarié du secteur sur deux atteindra l'âge de la retraite : ce sont ainsi 660 000 recrutements qui devront être effectués pour compenser ces départs en fin de carrière, dont 126 000 d'assistantes maternelles.

De surcroît, toujours à l'horizon 2030, 800 000 particuliers employeurs seront âgés de 80 ans et plus, soit 200 000 de plus que dix ans auparavant. L'accélération du vieillissement de la population engendrera mécaniquement une augmentation du nombre de particuliers employeurs âgés, et par conséquent, des besoins de main d'œuvre intervenant à domicile supplémentaires.

Au total, selon les projections réalisées par l'Observatoire de l'emploi à domicile, 790 000 emplois devront être remplacés ou créés à l'horizon 2030 pour compenser les départs en fin de carrière des salariés et répondre à la croissance des seuls besoins des particuliers employeurs âgés. Ces recrutements doivent intervenir alors même que les métiers du secteur connaissent des tensions élevées sur le marché du travail.

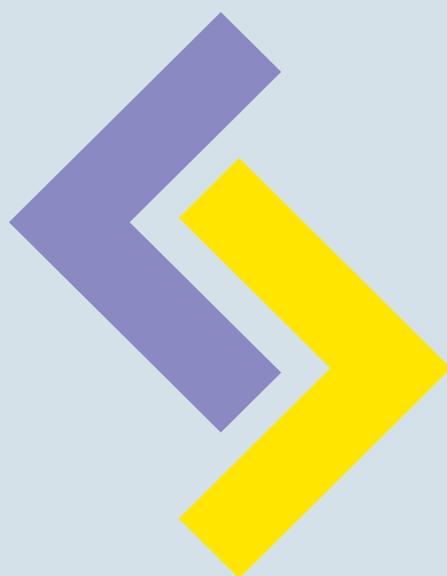
┃ Une étude pour développer une vision prospective de l'offre et des besoins d'accueil par les assistantes maternelles à l'horizon 2030

L'emploi des assistantes maternelles du particulier employeur se caractérise par une relation de travail entre plusieurs particuliers employeurs et un salarié travaillant à son domicile qui est employé directement, sans structure intermédiaire. Dans un contexte favorisant l'emploi des femmes, l'articulation des temps de vie et la pénurie relative de places d'accueil sur certains territoires, le développement de cette activité est essentiel pour répondre aux enjeux socio-économiques actuels.

(1) *Le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile - Rapport sectoriel*, Observatoire de l'emploi à domicile, Édition 2021.

La réalisation de cette étude en partenariat avec la Région Hauts-de-France est l'occasion tout d'abord de mettre au jour la réalité de l'offre d'accueil auprès d'assistantes maternelles sur les territoires, d'approfondir les conditions d'exercice de l'activité, de mettre en perspective le développement des MAM sur les territoires et d'examiner le recours à la formation professionnelle des assistantes maternelles. Dans un second temps, les besoins d'emplois à l'horizon 2030 sont abordés afin d'identifier les besoins de renouvellement d'assistantes maternelles dans les territoires en raison des départs à la retraite prévisibles, et les créations d'emplois nécessaires pour disposer d'un accueil suffisant pour les générations d'enfants à naître. L'objectif est, finalement, d'identifier les territoires dans lesquels l'offre d'accueil et les besoins pourraient être les plus discordants.

Le fonctionnement original de notre secteur et la disparité des besoins des particuliers employeurs nécessitent une approche fine par territoire pour renforcer la pertinence des actions à mener à l'issue de l'étude. Pour cela, cette étude s'appuie sur la mise en perspective de données issues de différentes sources de la Statistique Publique, à savoir les projections départementales de population par groupe d'âge d'ici à 2030 de l'INSEE et des données issues de l'exploitation statistique des bases de l'ACOSS sur les particuliers employeurs, assistantes maternelles, produites au niveau de la zone d'emploi, dans le cadre du partenariat scientifique de l'Observatoire de l'emploi à domicile avec la Direction « Statistiques, Etudes et Prospective » (DISEP) de l'ACOSS.



I État des lieux de l'accueil des enfants auprès des assistantes maternelles⁽²⁾ dans les Hauts-de-France

A | Une bonne couverture des besoins d'accueil par les assistantes maternelles dans les Hauts-de-France en 2019

┃ 4 places d'accueil d'enfants de moins de 3 ans sur 10 dans l'Aisne, l'Oise et la Somme sont auprès d'assistantes maternelles

En 2019, dans les Hauts-de-France, 98 509 particuliers employaient 30 697 assistantes maternelles. L'accueil de jeunes enfants par ces professionnelles de la petite enfance représente une activité économique importante puisqu'elle a généré 101,7 millions d'heures et 345 millions d'euros de masse salariale nette en 2019. 53 422 enfants de moins de 3 ans étaient accueillis chez une assistante maternelle en 2019, soit 1 enfant sur 4 de cette tranche d'âge (25 %).

À titre de comparaison, en 2018, 4,6 % des enfants de moins de 3 ans étaient accueillis dans les établissements d'accueil du jeune enfant⁽³⁾ (Eaje) financés par la Prestation de Service Unique (PSU)⁽⁴⁾.

Les assistantes maternelles sont le premier mode d'accueil formel des jeunes enfants sur l'ensemble du territoire régional avec 34 places proposées pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans. Une capacité d'accueil équivalente à celle au national. Les Eaje proposent 13 places, soit une part moindre qu'au national (21 places) et les autres modes d'accueil⁽⁵⁾ 10 places. Au total, 56 places d'accueil formel sont proposées pour les enfants de moins de 3 ans dans la région.

Capacité d'accueil théorique selon les différents modes d'accueil

	Capacité d'accueil proposée...			
	par les assistantes maternelles	par les Eaje	par les autres modes d'accueil formels	par l'ensemble des modes d'accueil formels
Aisne	40 %	9 %	6 %	55 %
Nord	31 %	15 %	12 %	58 %
Oise	39 %	13 %	4 %	56 %
Pas-de-Calais	31 %	11 %	11 %	52 %
Somme	42 %	14 %	8 %	64 %
Hauts-de-France	34 %	13 %	10 %	56 %
France	34 %	21 %	6 %	61 %

Sources : Caf 2018, Insee 2017. Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

Note : la capacité théorique d'accueil correspond à l'ensemble des places offertes aux enfants de moins de 3 ans. Cet indicateur comptabilise des places d'accueil à un instant donné, et non des enfants accueillis.

(2) Le féminin est privilégié dans cette étude pour parler des assistants maternels, 99 % d'entre eux sont des femmes (Ircem, 2019).

(3) Les établissements d'accueil du jeune enfant comprennent les crèches collectives, les haltes-garderies, les jardins d'enfants et d'éveil, les micro-crèches.

(4) Ces établissements représentent plus de la moitié des places proposées par l'ensemble des Eaje.

(5) Les autres modes d'accueil formels comprennent l'accueil en établissement préélémentaire pour les enfants âgés de moins de 3 ans et la garde d'enfants à domicile.

Des disparités de capacité d'accueil des assistantes maternelles existent sur les territoires

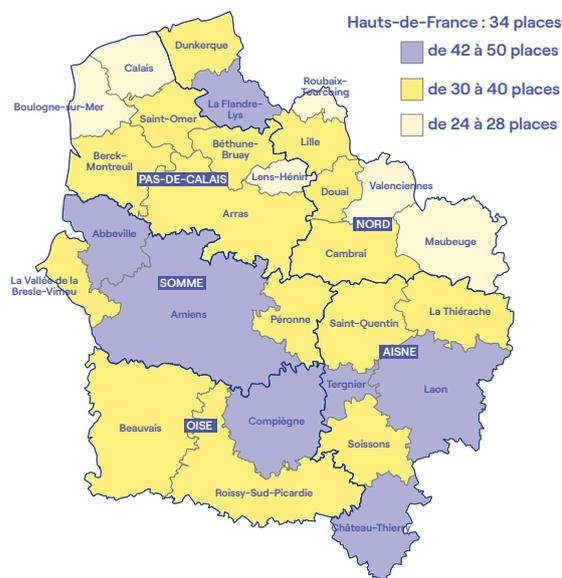
Dans tous les départements des Hauts-de-France, les assistantes maternelles sont le 1^{er} mode d'accueil théorique des enfants de moins de 3 ans. Le Nord et le Pas-de-Calais présentent les capacités d'accueil les plus faibles de la région, avec 31 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Tandis que dans l'Aisne, la Somme et l'Oise, les assistantes maternelles proposent plus de 39 places pour 100 enfants de moins de 3 ans.

C'est d'ailleurs dans la Somme, et plus particulièrement dans la zone d'emploi d'Abbeville, que la capacité d'accueil des assistantes maternelles est la plus élevée, avec 50 places potentielles pour 100 enfants de moins de 3 ans. Une capacité d'accueil également importante dans les zones d'emploi de Flandres-Lys, Compiègne, Laon, Tergnier et Château-Thierry.

À l'inverse, six zones d'emploi disposent de moins de 30 places d'accueil potentielles auprès d'assistantes maternelles : Roubaix-Tourcoing, Valenciennes et Maubeuge, Lens-Hénin, Calais et Boulogne-sur-Mer. Les besoins d'accueil formels y sont probablement

moins importants, ces territoires se caractérisant par un faible taux d'emploi des femmes (inférieur à 50 %). L'accueil par un membre de la famille, notamment la mère, y est probablement privilégié.

Capacité d'accueil théorique auprès des assistantes maternelles pour 100 enfants de moins de 3 ans par zone d'emploi



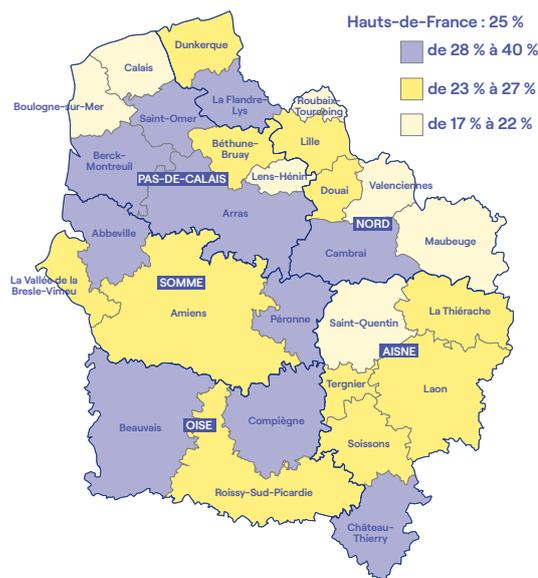
Sources : Caf 2018, Insee 2017.
Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

Sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France, l'accueil effectif auprès d'une assistante maternelle représente une solution d'accueil importante : un enfant de moins de 3 ans sur quatre dans la région est accueilli par une assistante en 2019.

Avec des écarts importants selon les territoires en lien avec la capacité d'accueil des assistantes maternelles : là où cette capacité est faible, la part des enfants qui y sont accueillis est inférieure à 21 %.

Inversement, neuf zones d'emploi disposant d'une capacité d'accueil auprès d'une assistante maternelle parmi les plus élevées, présentent un taux d'accueil des enfants de moins de 3 ans supérieur à 29 % : la Flandre-Lys, Abbeville, Saint-Omer, Berck-Montreuil, Beauvais, Château-Thierry, Cambrai, Péronne et Cambrai.

Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle par zone d'emploi



Sources : Acois, novembre 2019, Insee 2017.
Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

Néanmoins, le lien entre la capacité d'accueil théorique des assistantes maternelles et la part d'enfants effectivement accueillis peut parfois diverger. En effet, toutes les assistantes maternelles agréées (donc comptabilisées dans la capacité d'accueil) n'utilisent pas leur agrément, et peuvent, dans certains cas, choisir de ne pas exercer ce métier. D'autres professionnelles peuvent également être en attente de validation de leur formation obligatoire, ou en arrêt maladie ou congé de maternité.

Dans les Hauts-de-France, 22 % des assistantes maternelles agréées sont dans ce cas, soit une part équivalente à celle au national. Toutefois, dans le Nord, ce sont 27 % des assistantes maternelles qui n'ont pas exercé en 2019, en particulier dans les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing, Lille et Valenciennes et Douai. Dans la Somme, c'est dans la zone d'emploi de La Vallée de la Bresle-Vimeu que le taux de non-exercice est le plus élevé.

Taux de non-exercice de l'activité parmi les assistantes maternelles de la région

Département	Nombre d'assistantes maternelles agréées	Nombre d'assistantes maternelles en activité	Taux de non-exercice de l'activité d'assistante maternelle
Aisne	4 158	3 409	18 %
Nord	17 223	12 585	27 %
Oise	5 590	4 582	18 %
Pas-de-Calais	8 542	7 018	18 %
Somme	3 957	3 103	22 %
Hauts-de-France	39 470	30 697	22 %
France	389 305	304 705	22 %

Sources : Conseils départementaux et Ircem 2019. Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

Un accueil auprès des assistantes maternelles prédominant mais en perte de vitesse depuis plusieurs années

Le recours aux assistantes maternelles est en recul depuis plusieurs années dans les Hauts-de-France : le nombre de particuliers employeurs est en repli de 2,2 % en 2018 et 2,9 % en 2019 et le nombre d'assistantes maternelles diminue de 4,1 % en 2018 et 5,7 % en 2019.

Une baisse également constatée au niveau national et qui s'explique par la diminution des naissances observée depuis 2011 sur l'ensemble du territoire (hors Mayotte). Dans les Hauts-de-France, le recul des naissances a en outre été, jusqu'en 2018, plus important qu'au niveau national (- 4 % en 2018 dans les Hauts-de-France contre - 1,4 % au niveau national), pour ensuite être au même rythme qu'au national (- 2,4 % en 2020).

Deux facteurs se conjuguent pour expliquer le recul de la natalité dans la région :

- ▶ Le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants diminue : entre 2016 et 2021, c'est 35 000 femmes âgées de 15 à 49 ans de moins dans les Hauts-de-France⁽⁶⁾.
- ▶ La fécondité des femmes recule, chaque femme ayant moins d'enfants⁽⁷⁾. Autrefois supérieur au niveau national dans les Hauts-de-France, l'indicateur conjoncturel de fécondité se situe désormais à un niveau similaire (1,83 enfant par femme dans la région en 2020, contre 1,84 au national). Avec des différences intrarégionales : la fécondité dans l'Aisne reste à un niveau élevé (1,92 enfant par femme) tandis qu'elle est plus faible dans la Somme (1,65 enfant par femme).

La baisse du recours aux assistantes maternelles s'explique également par les évolutions sociétales récentes. En effet, depuis plusieurs années, l'accueil du jeune enfant est devenu un enjeu sociétal fort et s'apparente à une activité éducative à part entière.

(6) C. Barkovic, L. Leroux, « Les Hauts-de-France : un repli démographique amplifié par la Covid-19 », *Insee Flash Hauts-de-France*, n°126, juillet 2021.

(7) *Ibid.*

Il ne s'agit dorénavant plus de garder « simplement » un enfant en l'absence des parents mais de mettre en œuvre une activité éducative en adéquation avec la ligne directrice choisie par les parents. Cette nouvelle inclinaison idéologique souligne l'importance des compétences associées à l'éducation de l'enfant et à son éveil et donc de la professionnalisation des salariés employés pour ces activités.

Les parents, sont en attente d'un accueil répondant à ces nouveaux enjeux éducatifs, et par méconnaissance des différents modes d'accueil, privilégient souvent en première intention un accueil collectif. Face à cette demande, l'accueil collectif s'est développé même s'il reste minoritaire : sa capacité d'accueil s'établit à 13 % dans la région, mais le nombre de places dans les structures d'accueil collectif s'est accru de 3 % en 2018 dans les Hauts-de-France, tiré en particulier par les micro-crèches.

┃ Le nombre d'enfants accueillis et leur âge affecte l'activité des assistantes maternelles

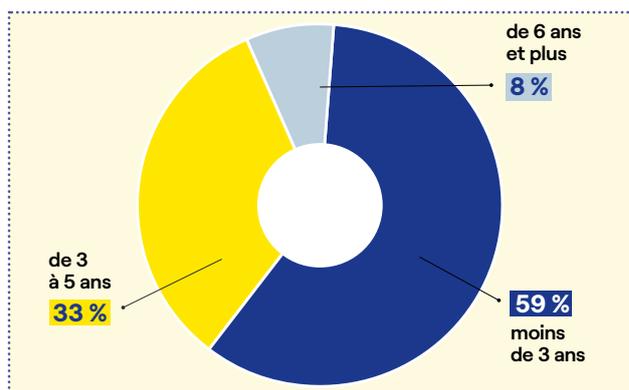
Si les assistantes maternelles sont le principal mode d'accueil des jeunes enfants, il existe des différences notables dans l'exercice du métier entre les professionnelles, en particulier en matière de temps de travail et de nombre d'enfants accueillis.

L'accueil des enfants de moins de 3 ans par les assistantes maternelles est majoritaire au niveau national et dans les Hauts-de-France, néanmoins certaines d'entre elles peuvent également accueillir des enfants plus âgés. Soit parce qu'ils sont en attente de leur prochaine scolarisation, soit parce qu'ils sont accueillis sur des temps périscolaires.

En moyenne, chaque assistante maternelle en activité dans les Hauts-de-France accueille 3,4 enfants en 2019⁽⁸⁾, dont 2 enfants de moins de 3 ans. Le nombre moyen d'enfants accueillis est assez homogène dans les différents départements de la région : dans l'Oise les professionnelles accueillent en moyenne 3,2 enfants, et le Pas-de-Calais affiche 3,5 enfants.

Cet accueil d'enfants plus âgés est non négligeable pour les assistantes maternelles, puisqu'en moyenne sur la région un enfant sur trois accueillis par ces professionnelles est âgé de 3 à 5 ans.

Répartition des enfants accueillis par une assistante maternelle selon l'âge des enfants dans les Hauts-de-France



Source : Acofos, mois de référence novembre 2019.
Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

L'importance du recours aux assistantes maternelles pour les enfants de cette classe d'âge est très variable selon les territoires.

En moyenne sur la région, 13 % des enfants âgés de 3 à 5 ans sont accueillis par une assistante maternelle, soit 30 158 enfants. Les zones d'emploi de Laon, Saint-Omer, La Flandre-Lys, Abbeville et Tergnier sont celles dans lesquelles les assistantes maternelles accueillent le plus d'enfants de 3 à 5 ans. Cela concerne entre 26 % et 22 % des enfants de cette tranche d'âge (*versus* 13 % en moyenne dans les Hauts-de-France). À l'inverse, dans les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing, Lille, Beauvais, Roissy-Sud-Picardie et Lens-Hénin, c'est 10 % ou moins d'enfants de 3 à 5 ans qui sont accueillis par les assistantes maternelles.

Plus généralement, ce sont dans les zones à faible densité de population que les assistantes maternelles accueillent le plus d'enfants âgés de 3 ans et plus. Le caractère rural de ces territoires, avec notamment des temps de trajets domicile-travail probablement allongés pour les parents employeurs, la proximité du logement de l'assistante maternelle avec les écoles, ou encore le manque d'accueil périscolaire dans les établissements préélémentaires, attribuent probablement plus qu'ailleurs ce rôle d'accueil périscolaire aux assistantes maternelles.

Ces données administratives ne permettent toutefois pas d'identifier si l'accueil périscolaire effectué par les assistantes maternelles est le fruit d'un choix éclairé, ou si faute de trouver des enfants plus jeunes à accueillir sur des temps pleins, ces professionnelles acceptent des enfants plus âgés au détriment d'un temps de travail et d'une rémunération plus avantageuse.

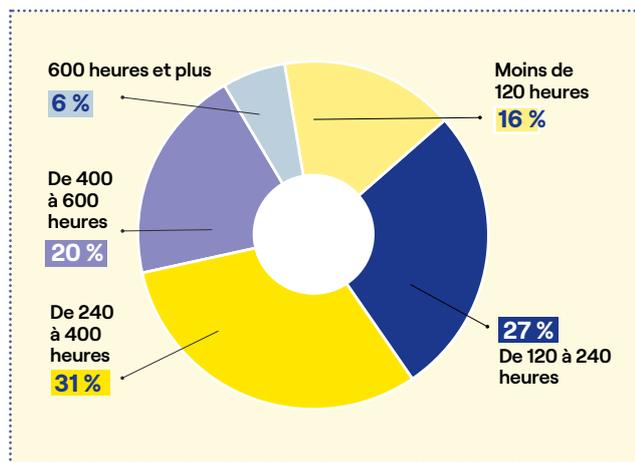
(8) Calcul réalisé sur un mois sans vacances scolaires : en novembre 2019.

┃ Les temps d'accueil sont très hétérogènes selon les professionnelles

Un enfant peut être accueilli à temps plein comme à temps partiel, ce qui influence le volume horaire déclaré et la rémunération des assistantes maternelles.

En moyenne dans la région, sur un mois sans période de vacances scolaires, ces professionnelles exercent leur activité sur une durée d'un peu moins de 300 heures mensuelles⁽⁹⁾ – soit l'équivalent d'environ 2 enfants accueillis à temps plein. Mais 26 % d'entre elles travaillent au moins 400 heures – soit environ 3 enfants ou plus accueillis à temps plein, et 16 % travaillent moins de 120 heures – seuil qui représente moins d'un enfant accueilli à temps plein.

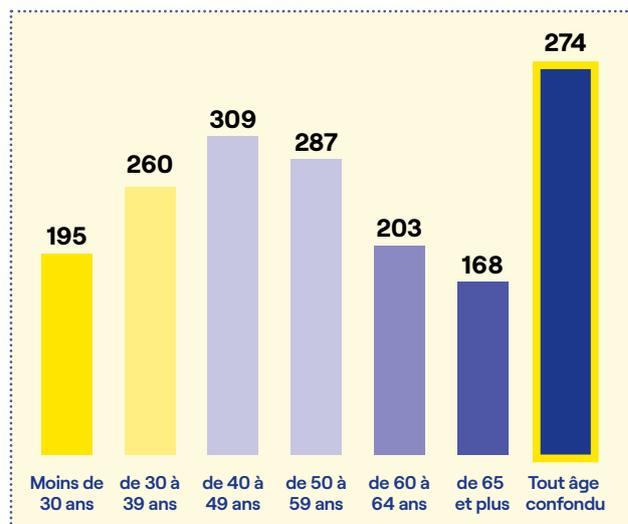
Répartition des assistantes maternelles en activité en novembre 2019 dans les Hauts-de-France selon leur temps de travail



Source : Acofs, mois de référence novembre 2019. Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

Le volume horaire des assistantes maternelles varie aussi en fonction de leur âge et suit une courbe en cloche. Pour les assistantes maternelles de moins de 30 ans, le volume horaire est assez faible (avec moins de 200 heures par mois en moyenne en 2019 dans les Hauts-de-France), probablement en raison d'une réputation moins établie et d'une plus faible expérience. Il augmente ensuite progressivement avec l'âge pour atteindre un maximum entre 40 et 49 ans avec près de 310 heures par mois en moyenne. Passé ce seuil, le volume horaire commence ensuite à diminuer chez les assistantes maternelles à partir de 50 ans pour ensuite poursuivre à la baisse au-delà de 60 ans.

Volume horaire mensuel moyen des assistantes maternelles dans les Hauts-de-France par tranche d'âge



Source : Acofs, 2019. Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

┃ De faibles volumes horaires des assistantes maternelles sur certains territoires

Les disparités territoriales d'exercice du métier d'assistante maternelle sont aussi importantes : une assistante maternelle sur quatre a un temps de travail inférieur à 120 heures mensuelles dans la zone d'emploi de Tergnier, contre une sur neuf dans les zones d'emploi de Beauvais et de Lille. Dans les zones d'emploi de Calais, Valenciennes et Saint-Quentin entre 20 et 22 % des assistantes maternelles exercent leur activité moins de 120 heures par mois.

Cet état des lieux ne permet toutefois pas d'approfondir les raisons de ces faibles volumes horaires, et notamment s'il s'agit de temps de travail choisi ou subi. Un faible volume horaire peut tout à la fois correspondre à des difficultés pour les assistantes maternelles à trouver des enfants à accueillir mais aussi à un choix des professionnelles d'accueillir moins d'enfants qu'elles le pourraient⁽¹⁰⁾ afin de privilégier leur vie familiale. C'est notamment plus souvent le cas d'assistantes maternelles en couple et dont les ressources du conjoint permettent de faire ce choix⁽¹¹⁾.

(9) Le volume horaire des assistantes maternelles correspond à la somme des temps d'accueil de l'ensemble des enfants accueillis.

(10) M. Cartier, E. d'Halluin, M-H Lechien, J. Rousseau, « Temps partiel » ou « irrégularité » de l'activité des assistantes maternelles ? Une enquête exploratoire », *Dossier d'études*, n°150, Cnaf, mars 2012.

(11) *Ibid.*

Le croisement des différentes données disponibles montre que les territoires dans lesquels la part d'assistantes maternelles exerçant moins de 120 heures est importante se caractérisent par une faible part d'enfants de moins de 3 ans accueillis auprès d'assistantes maternelles et un taux d'emploi de la population relativement faible.

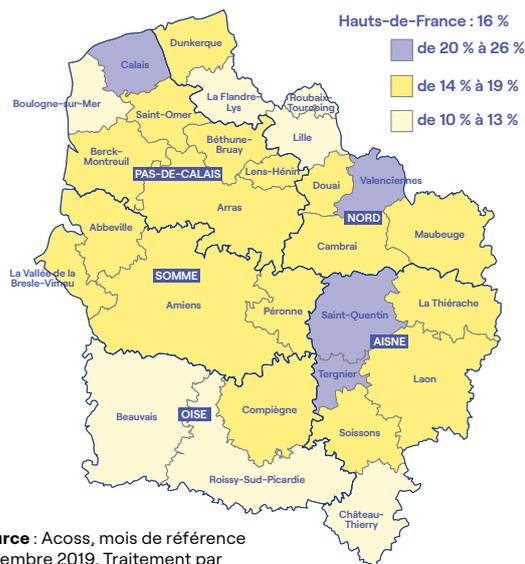
Les besoins d'accueil des jeunes enfants y sont peu fréquents et probablement rarement sur des temps complets. Or, ces contrats d'accueil à temps partiels peuvent par la suite engendrer des difficultés pour les assistantes maternelles pour accueillir des enfants sur les plages horaires restantes ou d'autres enfants à temps plein.

┃ D'importants volumes horaires travaillés par les assistantes maternelles près de la métropole Lilloise et de la région Ile-de-France

À l'opposé, une assistante maternelle sur quatre dans la région travaille au moins 400 heures mensuelles. C'est particulièrement le cas, dans les zones d'emploi proches de la métropole Lilloise ou de la région Ile-de-France : plus de 30 % des professionnelles travaillent plus de 400 heures par mois dans la zone d'emploi de Roissy-Sud, Beauvais, Roubaix-Tourcoing et Lille.

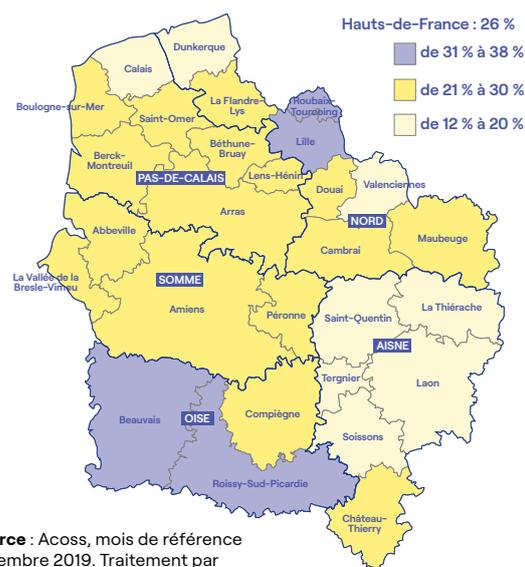
C'est aussi sur ces territoires que les assistantes maternelles accueillent un nombre important d'enfants de moins de 3 ans donc souvent sur des temps complets d'autant que le taux d'emploi des femmes y est le plus élevé.

Part des assistantes maternelles dont l'activité déclarée est inférieure à 120 heures mensuelles



Source : Acoos, mois de référence novembre 2019. Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

Part des assistantes maternelles dont l'activité déclarée est au moins égale à 400 heures mensuelles



Source : Acoos, mois de référence novembre 2019. Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

B | Les MAM : un mode d'exercice des assistantes maternelles qui se développe

Autre mode d'exercice de l'activité des assistantes maternelles, les Maisons d'assistantes maternelles (MAM) poursuivent leur développement depuis la loi votée en 2010⁽¹²⁾. Ces structures permettent à quatre assistantes maternelles au maximum d'exercer dans un local commun en dehors de leur domicile. L'employeur de chaque assistante maternelle reste le parent qui a confié l'accueil de son enfant.

Ce mode d'exercice du métier d'assistante maternelle rencontre un franc succès : 9 ans seulement après la loi qui les a créées, on dénombre près de 3 000 MAM en France en 2018. Ce succès s'observe aussi dans les Hauts-de-France puisque 263 MAM en 2019 (+ 15 % par rapport à 2018) ont été créées pour 3 090 places d'accueil. Les MAM se concentrent dans le Nord et le Pas-de-Calais.

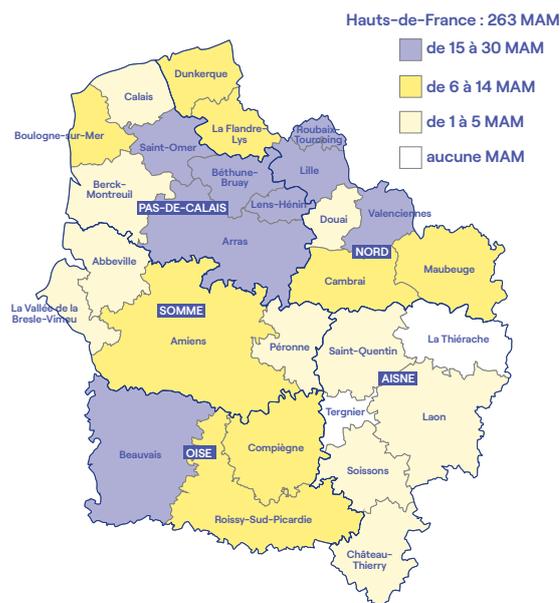
(12) La loi de 2010 fait suite à une expérimentation lancée en 2005 dans certains départements.

À l'inverse, elles sont très peu nombreuses dans l'Aisne. Les zones d'emploi concentrant plus de 15 MAM sont celles de Saint-Omer, Béthune-Bruay, Roubaix-Tourcoing, Lille, Valenciennes, Arras et Beauvais. À l'inverse, Tergnier et la Thiérache ne comptent aucune MAM en 2019.

Néanmoins, la capacité d'accueil des MAM dans les territoires reste faible : elle ne représente en 2019 dans la région que 1,4 place pour 100 enfants de moins de 3 ans (contre 34 places pour l'ensemble des assistantes maternelles et 13 places pour les Eaje). Dans les zones d'emploi de Lille et Roubaix-Tourcoing (où se concentrent pourtant 22 % des MAM de la région), moins de 2 % des enfants de moins de 3 ans peuvent être accueillis en MAM. *In fine*, les zones d'emploi où les MAM présentent les capacités d'accueil les plus importantes, relativement au nombre d'enfants de moins de 3 ans, sont celles de Saint-Omer (5,1 % des enfants de moins de 3 ans) et de la Flandre-Lys (3,5 %). À l'inverse, dans l'Aisne, moins d'1 % des enfants de moins de 3 ans peuvent être accueillis dans une MAM.

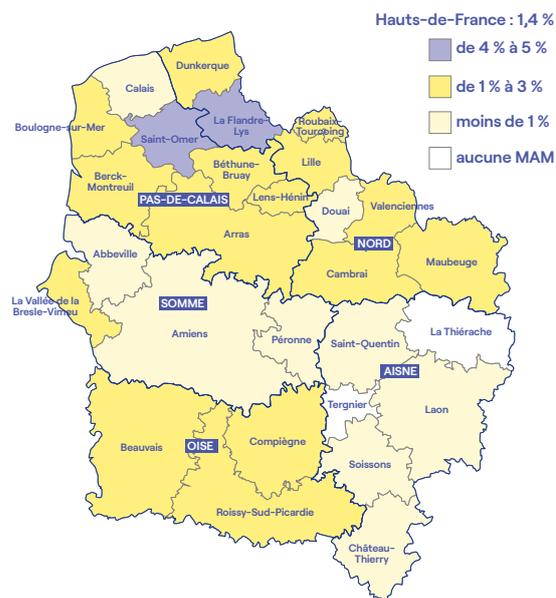
Les différents niveaux d'implication des acteurs locaux contribuent sans doute à expliquer les disparités d'implantations des MAM. Les communes notamment jouent un rôle important dans l'accompagnement des projets de MAM, en mettant à disposition des locaux par exemple⁽¹³⁾. De même, les règles administratives des Conseils départementaux auprès des MAM peuvent varier et expliquer les écarts d'implantation⁽¹⁴⁾ (pièces demandées pour les procédures d'agrément variables, dérogations sur le nombre d'agréments par MAM...).

Nombre de MAM par zone d'emploi en 2019



Source : Conseils départementaux, 2019. Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

Capacité d'accueil théorique des MAM pour 100 enfants de moins de 3 ans par zone d'emploi



Sources : Conseils départementaux, 2019 ; Insee, 2017. Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

(13) A. Unterreiner, « Revue de littérature sur les assistantes maternelles : Position sociale, conditions de travail et d'emploi et quotidien », *Dossier d'études*, CNAF, n°197, 2017.

(14) A. Unterreiner, *cf. supra*.

C | Des salariées avides d'apprendre et de faire évoluer leurs pratiques professionnelles

La professionnalisation des assistantes maternelles se développe, signe de l'importance croissante de la formation continue pour ces salariées.

4 527 départs en formation d'assistantes maternelles dans les Hauts-de-France ont été recensés en 2020 dans le cadre du plan de développement des compétences⁽¹⁵⁾, par IPERIA, plateforme nationale de professionnalisation du secteur. La région Hauts-de-France est légèrement sous-représentée dans les départs en formation des assistantes maternelles (9 % des départs en formation d'assistantes maternelles en France ont eu lieu dans les Hauts-de-France alors que 11 % des assistantes maternelles en activité y vivent). Ce constat s'explique par les faibles départs en formation dans la Somme, l'Aisne et l'Oise. Les écarts de recours à la formation professionnelle par les assistantes maternelles entre les territoires sont importants.

Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, entre 12 % et 13 % des assistantes maternelles du territoire ont suivi une formation en 2019, tandis que cette part chute à 4 % dans la Somme et 6 % dans l'Oise. Le recours à la formation professionnelle dépend de multiples facteurs : l'implantation des relais petite enfance (ancienne RAM) et leur rôle moteur dans le départ en formation, l'existence de réseaux de professionnelles valorisant les formations, ou encore la promotion des formations de la part des organismes de formation.

Enfin, la densité du territoire et son étendue géographique peuvent influencer sur l'accès à la formation des professionnelles : plus le territoire est vaste et plus l'accès pourra être perçu comme difficile par les professionnelles.

Nombre de départs en formation d'assistantes maternelles dans les départements des Hauts-de-France

Territoire	Nombre de départs en formation d'assistantes maternelles en 2020	Part des départs en formation départementaux parmi l'ensemble des départs en formation dans la région	Taux de recours à la formation des assistantes maternelles en 2019 par département
Aisne	337	7 %	7 %
Nord	2 234	49 %	12 %
Oise	413	9 %	6 %
Pas-de-Calais	1 356	30 %	13 %
Somme	187	4 %	4 %
Hauts-de-France	4 527	100 %	10 %
France	51 110		

Source : Ipéria, 2020, 2019 pour le nombre d'assistantes maternelles parties en formation.

Note : le nombre de départs en formation diffère du nombre de professionnelles parties en formation qui est utilisé pour calculer le taux de recours à la formation, une même assistante maternelle peut partir en formation plusieurs fois la même année. Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

Signe de l'appétence grandissante des assistantes maternelles, ces départs en formation sont plus nombreux chaque année (+ 11 % en 2020). Le développement de la formation continue est porté par la prise de conscience progressive de nombreuses assistantes maternelles de l'importance de se former (notamment pour être davantage en mesure de négocier son salaire et

son temps de travail)⁽¹⁶⁾. La diversité des formations proposées par l'offre prioritaire des branches permet aussi de couvrir différents besoins des assistantes maternelles. En 2020, les modules de formation les plus suivis visaient à mieux développer les capacités d'éveil de l'enfant, à mieux gérer son stress et à mieux connaître ses droits et devoirs.

(15) Source : Départs en formation sur le plan de développement des compétences, au lieu de résidence de l'apprenant, ayant eu lieu en 2020. Données provisoires, IPERIA.

(16) C. Collombet, A. Unterreiner, « La professionnalisation des assistantes maternelles : Enjeux théoriques éclairant la situation française au prisme de la littérature internationale », *Revue des politiques sociales et familiales*, n°133, 4^e trimestre 2019.

Enfin, les nouvelles règles délivrées sur les conditions du premier renouvellement de l'agrément des assistantes maternelles vont probablement accélérer leur professionnalisation. En effet, celui-ci est soumis

à leur implication dans une démarche d'amélioration continue de leur pratique, notamment, en justifiant du suivi d'une formation dans les domaines de l'enfance ou de soutien à la parentalité⁽¹⁷⁾.

D | Typologie des territoires selon les modes d'accueil formel des jeunes enfants : concurrence ou complémentarité ?

Parmi les autres modes d'accueil formels existants, le deuxième plus fréquent est l'accueil collectif en établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje) qui comprend les crèches collectives, parentales, familiales, de personnels, les haltes-garderies, les micro-crèches, les jardins d'enfants et d'éveil.

Avec 13 places pour 100 enfants de moins de 3 ans proposées dans les Eaje dans la région, les assistantes maternelles offrent près de 3 fois plus de places que dans les Eaje. Dans l'ensemble des zones d'emploi de la région, le nombre de places proposées par les assistantes maternelles est très supérieur à celui des Eaje. C'est à Boulogne-sur-Mer et à Roubaix-Tourcoing que le nombre de places proposées dans ces deux modes d'accueil est le plus proche.

Afin de disposer d'une vision plus globale des caractéristiques des zones d'emploi, une typologie mettant en perspective la répartition des places d'accueil théoriques⁽¹⁸⁾ proposées entre les assistantes maternelles et les Eaje, permet d'identifier quatre catégories de territoires :

Ceux dans lesquels l'offre d'accueil formel des enfants de moins de 3 ans y est plus importante que dans les autres territoires et se concentre sur les assistantes maternelles et les Eaje.

► La part des places d'accueil proposées par les assistantes maternelles et dans les Eaje est supérieure à la moyenne régionale. Trois territoires sont dans cette classe : Amiens, Roissy-Sud-Picardie et Arras.

Ceux dans lesquels l'accueil formel des enfants de moins de 3 ans est davantage organisé autour des assistantes maternelles.

► L'accueil théorique auprès des assistantes maternelles est nettement supérieur à la moyenne régionale, tandis que celui dans les Eaje est inférieur. Quinze zones d'emploi sont dans cette configuration, avec par exemple Laon où 8 places d'accueil théoriques des jeunes enfants de moins de 3 ans sur 10 sont auprès d'assistantes maternelles, les Eaje en représentant 13 %. Il s'agit de territoires plutôt ruraux avec une faible densité de population.

Les territoires dans lesquels le poids de l'accueil théorique dans les Eaje est supérieur à la moyenne régionale, tandis que celui auprès des assistantes maternelles est inférieur.

De 24 % à 34 % des places d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans sont dans des Eaje.

► Cinq zones d'emploi sont dans cette catégorie, qui présentent toutes la spécificité d'être très urbanisées : Calais, Lens-Hénin, Lille, Boulogne-sur-Mer et Roubaix-Tourcoing. Lille et Roubaix-Tourcoing sont les deux zones dans lesquelles la part des places en Eaje est la plus importante de la région : respectivement 32 % et 34 % des places d'accueil des jeunes enfants sont en Eaje.

(17) Arrêté paru au Journal officiel le 27 août 2021, précisant les moyens à disposition des assistantes maternelles pour prouver qu'elles sont engagées dans une démarche d'amélioration continue de leur pratique.

(18) Le nombre de places d'accueil proposées est qualifié de théorique car il se base sur un calcul attribuant à chaque assistante maternelle en activité un nombre moyen d'enfants par agrément.

Les territoires dans lesquels l'offre d'accueil des jeunes enfants est moins importante chez les assistantes maternelles et dans les Eaje que sur les autres territoires.

► Le poids de l'accueil théorique auprès des assistantes maternelles et dans les Eaje est inférieur ou égal à la moyenne régionale. Cinq zones d'emploi sont concernées : Maubeuge, Dunkerque, Douai, Valenciennes et Berck-Montreuil. Cette spécificité s'explique soit en raison de la présence des autres modes d'accueil formel, notamment l'accueil en classes préélémentaires pour les enfants de moins de 3 ans, soit en raison du poids de l'accueil informel particulièrement important dans ces zones.

Au final, cette photographie à l'instant t montre une offre d'accueil des enfants de moins de 3 ans diversifiée selon les territoires et s'inscrivant plutôt dans un schéma de complémentarité. Néanmoins, l'étude des effets d'évolution de la capacité des Eaje montre un impact très net sur les modes d'accueil individuels⁽¹⁹⁾. Ainsi, l'ouverture de places en crèches collectives diminue statistiquement la demande auprès des assistantes maternelles, en se substituant à cette dernière.

Typologie sur l'offre d'accueil des jeunes enfants dans les zones d'emploi des Hauts-de-France



- Territoires proposant plus de places d'accueil auprès des assistantes maternelles et des Eaje que la moyenne régionale.
- Territoires proposant plus de places auprès des assistantes maternelles que la moyenne régionale et moins de places auprès des Eaje.
- Territoires proposant moins de places auprès des assistantes maternelles que la moyenne régionale et plus de places dans les Eaje.
- Territoires proposant moins de places auprès des assistantes maternelles et des Eaje que la moyenne régionale.

Sources : Caf, 2018, Insee, 2017.
 Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.



(19) P. Pora, « Accroître l'offre de places en crèche : peu d'effet sur l'emploi, une baisse du recours aux autres modes de garde », *Insee Analyses*, n°55, Septembre 2020.

En synthèse

L'état des lieux de l'accueil des enfants auprès d'assistantes maternelles apporte plusieurs éclairages :

- ▶ Les assistantes maternelles sont le principal mode d'accueil des jeunes enfants dans tous les territoires des Hauts-de-France. C'est dans l'Aisne, la Somme et l'Oise que leur capacité d'accueil est la plus importante.
- ▶ 1 enfant de moins de 3 ans sur 4 est accueilli chez une assistante maternelle.
- ▶ Ce mode d'accueil prédominant est toutefois en recul. Le nombre d'assistantes maternelles en activité diminue chaque année. Un constat établi aussi au national et qui s'explique en premier lieu par la baisse de la natalité.
- ▶ Au sein de la profession, l'exercice de l'activité des assistantes maternelles est très variable et dépend de nombreux facteurs : le nombre d'enfants accueillis, leur âge, l'environnement rural ou urbain des professionnelles mais aussi l'expérience ou l'âge des assistantes maternelles. Certaines exercent leur activité en accueillant 3 enfants à temps plein, tandis que d'autres n'exercent qu'à temps partiel. Dans ces conditions, les problématiques auxquelles ces professionnelles sont confrontées sont aussi très disparates et nécessitent des réponses adaptées.
- ▶ La création des maisons d'assistantes maternelles a ouvert de nouvelles perspectives d'évolution professionnelle pour les assistantes maternelles,

tout en répondant aux attentes des parents, ce qui explique leur développement continu. Mais les MAM souffrent d'une grande diversité d'installation sur les territoires et sont encore à développer et à soutenir, ce mode d'accueil restant relativement marginal. Par ailleurs, cette nouvelle forme d'exercice de l'activité nécessite l'acquisition de nouvelles compétences : savoir créer et pérenniser un projet de MAM, ou encore travailler en équipe et accompagner les enfants dans ce lieu.

- ▶ Les assistantes maternelles ont bien conscience de l'enjeu de leur professionnalisation et sont de plus en plus nombreuses à suivre des formations professionnelles. Néanmoins, le recours à la formation reste peu fréquent sur certains territoires (Somme, Aisne, Oise). Sur ce plan aussi, les disparités territoriales sont importantes et questionnent sur des axes d'amélioration dans le recours à la formation.
- ▶ Enfin, une typologie des zones d'emploi permet de les caractériser selon la prédominance des deux modes d'accueil les plus fréquents : les Eaje et les assistantes maternelles. Si concurrence il y a entre ces deux modes d'accueil, c'est sur des territoires bien spécifiques, notamment urbains dans lesquels la demande d'accueil des jeunes enfants est importante. D'ailleurs c'est sur ces territoires que les assistantes maternelles travaillent le plus souvent plus de 400 heures mensuelles.



II Quels vont être les besoins d'emplois à l'horizon 2030 pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans auprès des assistantes maternelles dans les Hauts-de-France ?

L'Observatoire de l'emploi à domicile travaille depuis plusieurs années sur les prévisions d'emplois dans le secteur de l'emploi à domicile. Ces travaux de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences fournissent une indication, une tendance possible et peuvent être une aide à la décision. Ils reposent sur des scénarios d'évolution élaborés selon un

jeu d'hypothèses et donnent à voir un avenir possible. Cependant, ces travaux ne peuvent être utilisés comme une prédiction de l'avenir, celui-ci recelant parfois des événements imprévisibles. La crise sanitaire traversée depuis deux ans et ses conséquences en est un exemple.

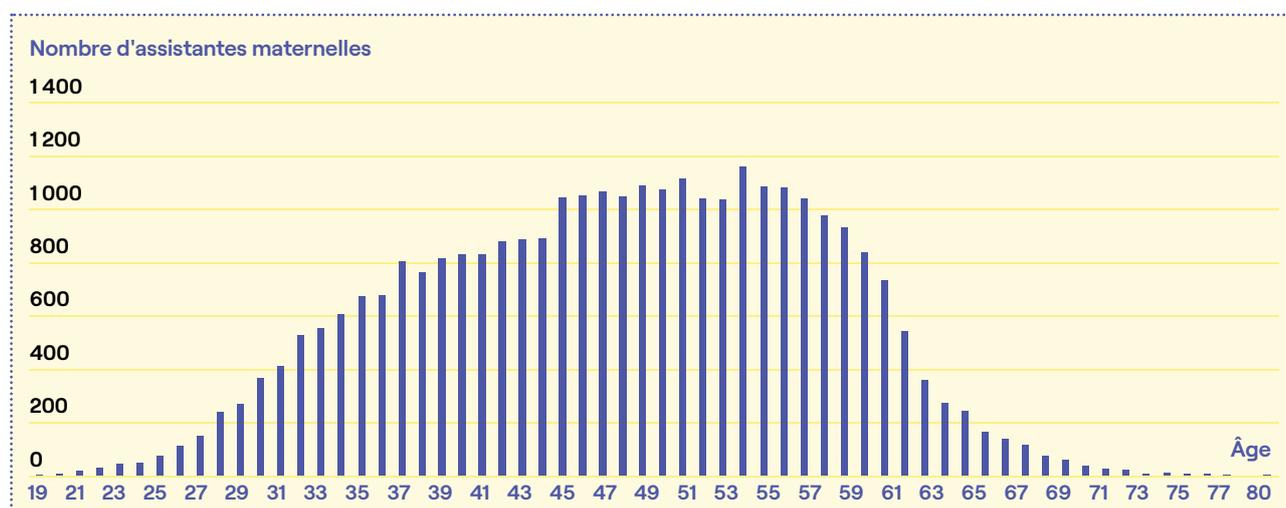
A | Des besoins de renouvellement des assistantes maternelles compte tenu des départs à la retraite d'ici 2030

Une structure par âge des assistantes maternelles relativement âgée

Dans les Hauts-de-France comme au niveau national, l'âge moyen des assistantes maternelles est de 48 ans en 2019. Près de la moitié de ces salariées est âgée de 50 ans et plus (46 % dans les Hauts-de-France, 45 % en France). À titre de comparaison, cette part s'élève à 31 % pour l'ensemble des personnes en emploi en France en 2018 selon l'Insee.

Cet âge moyen relativement élevé, s'explique par l'âge d'entrée dans la profession plutôt tardif. L'exercice de l'activité d'assistante maternelle constitue en effet pour beaucoup de femmes une étape du cycle de vie qui leur permet d'exercer une activité professionnelle compatible avec leurs contraintes familiales. Seules 3 % des assistantes maternelles ont moins de 30 ans dans les Hauts-de-France.

Pyramide des âges des assistantes maternelles des Hauts-de-France en 2019 (en %)

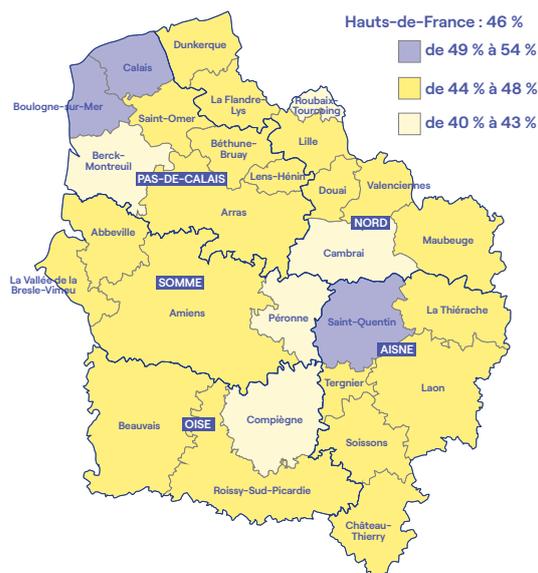


Source : Acoos, 2019. Champ : Hauts-de-France.
Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

Les différences dans la répartition par âge des assistantes maternelles sont assez faibles entre les départements : 44 % des assistantes maternelles ont 50 ans et plus dans l'Oise contre 47 % dans l'Aisne et le Pas-de-Calais.

Entre zones d'emploi, les écarts sont plus importants. Les territoires présentant une population d'assistantes maternelles relativement plus âgées sont Saint-Quentin (54 % des assistantes maternelles ont 50 ans et plus), Calais et Boulogne-sur-Mer (52 % dans les deux cas) contre « seulement » 40 % dans la zone d'emploi de Berck-Montreuil (cf. carte à droite).

Part des assistantes maternelles âgées de 50 ans et plus en 2019 par zone d'emploi



Source : Acooss, 2019.
Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

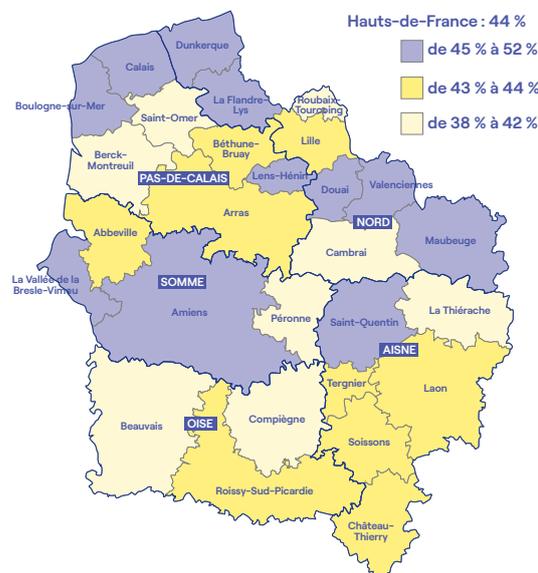
44 % des assistantes maternelles dans les Hauts-de-France devraient partir à la retraite d'ici 2030

Parmi les assistantes maternelles en exercice en 2019, 44 % d'entre elles seront en âge de partir à la retraite d'ici 2030⁽²⁰⁾. **C'est près de 13 600 professionnelles qu'il faudra remplacer** si l'on veut maintenir une capacité d'accueil individuel des jeunes enfants identique à celle d'aujourd'hui dans les Hauts-de-France.

Les trois départements où les proportions d'assistantes maternelles de 50 ans et plus sont les plus importantes en 2019, l'Aisne, la Somme et le Pas-de-Calais, sont logiquement ceux où les départs à la retraite seront proportionnellement les plus nombreux (45 % des assistantes maternelles dans chacun de ces départements partiront à la retraite d'ici 2030).

Ce sont les zones d'emploi de Saint-Quentin, Boulogne-sur-Mer et Calais qui seront les plus concernées (respectivement 52 % et 50 % des assistantes maternelles partiront à la retraite d'ici 2030) tandis que la zone d'emploi de Berck-Montreuil le sera moins fortement (38 % des assistantes maternelles partiront à la retraite d'ici 2030).

Part des assistantes maternelles qui partiront à la retraite d'ici 2030 dans les zones d'emploi des Hauts-de-France



Source : Acooss, 2019.
Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

(20) Avec une hypothèse d'âge légal de départ à la retraite à 62 ans.

Compte tenu du nombre important d'assistantes maternelles dans le département du Nord, c'est aussi sur ce territoire que le nombre de départs à la retraite prévu de ces professionnelles est le plus important avec 5 559 départs. C'est d'ailleurs un des départements présentant le plus fort volume de départs à la retraite de ces professionnelles sur l'ensemble du territoire national. Le Pas-de-Calais affiche aussi 3 160 départs prévus d'ici à 2030.

	Nombre d'assistantes maternelles à remplacer d'ici 2030
Aisne	1 544
Nord	5 559
Oise	1 944
Pas-de-Calais	3 160
Somme	1 388
Hauts-de-France	13 593

Source : Acoiss, 2019.
Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

Ces départs importants anticipés interviennent en outre dans un contexte de recul du nombre d'assistantes maternelles. Entre 2018 et 2019, leur nombre a diminué de 6 % dans la région, un recul similaire dans tous les départements.

Pour autant, chaque année, de nouvelles professionnelles obtiennent leur agrément pour exercer en tant qu'assistante maternelle. En 2019, ces nouvelles professionnelles représentaient entre 3 % et 5 % de l'ensemble des assistantes maternelles. Relativement à l'estimation du nombre de professionnelles à remplacer à l'horizon 2030 pour fins de carrière, ce taux de renouvellement, s'il était constant entre 2019 et 2030, pourrait quantitativement suffire à compenser les départs à la retraite de la profession.

Toutefois, toutes les assistantes maternelles agréées n'exercent pas systématiquement. Entre 18 % à 27 % d'entre elles selon les départements, obtiennent l'agrément mais n'exercent pas leur activité.

Évolution du nombre d'agréments dans les Hauts-de-France entre 2018 et 2019

	Nombre d'assistantes maternelles en activité			Taux d'entrée des assistantes maternelles nouvellement agréées en 2019
	2018	2019	Évolution 2018-2019	
Aisne	3 627	3 409	- 6,0 %	3 %
Nord	13 265	12 585	- 5,1 %	5 %
Oise	4 855	4 582	- 5,6 %	4 %
Pas-de-Calais	7 500	7 018	- 6,4 %	nd
Somme	3 312	3 103	- 6,3 %	4 %
Hauts-de-France	32 559	30 697	- 5,7 %	

Sources : Drees, enquête PMI pour 2018, Conseils départementaux pour 2019. Données non disponibles pour le Pas-de-Calais.
Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

B | Quels vont être les besoins d'assistantes maternelles pour accueillir les enfants à naître à l'horizon 2030 ?

Un rebond du nombre de naissances anticipé à partir de 2027

Entre 2017 et 2030, dans les Hauts-de-France, le nombre d'enfants de moins de 3 ans devrait diminuer de 0,6 %, avant d'augmenter de 2 % entre 2030 et 2040 d'après le scénario central Omphale 2017⁽²¹⁾ de l'Insee. Ces évolutions seraient plus modestes que celles observées au niveau national (+ 1,8 % d'ici 2030, + 4,8 % entre 2030 et 2040) en raison d'une évolution moins favorable du nombre de naissances dans la région.

En effet, entamée en 2011, la baisse des naissances dans les Hauts-de-France devrait se poursuivre jusqu'en 2026. Les naissances progresseraient ensuite de nouveau pendant près d'une dizaine d'années (contre une quinzaine d'années au niveau national), lorsque les enfants nés lors du pic de fécondité des années 2000-2010 auront l'âge d'avoir eux-mêmes des enfants.

L'évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans serait cependant très différente selon les territoires, en raison notamment de la pyramide des âges des femmes mais aussi de l'attractivité des territoires auprès des jeunes en âge d'avoir des enfants. Dans le Nord et la Somme, le nombre d'enfants de moins

de 3 ans devrait progresser, continûment entre 2017 et 2040. Pour l'Oise et le Pas-de-Calais en revanche, cette hausse ne devrait intervenir qu'au cours de la deuxième période (2030-2040). Dans l'Aisne, le nombre de jeunes enfants devrait lui diminuer au cours des deux périodes.

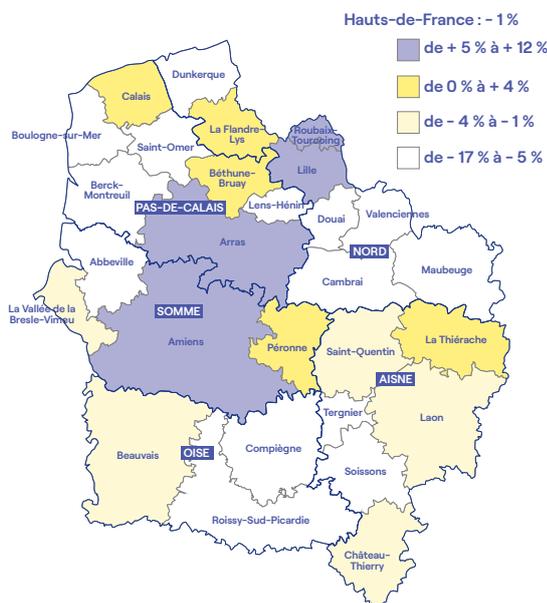
Ces trois types d'évolution s'observent à un niveau territorial plus fin.

Certaines zones d'emploi pourraient voir le nombre d'enfants de moins de 3 ans progresser sur l'ensemble de la période 2017-2040 : c'est le cas des zones d'emploi de Lille, Amiens et Arras, dans lesquelles le nombre d'enfants de moins de 3 ans pourrait augmenter de 13 % à 15 % (soit environ 7 500 enfants supplémentaires au total).

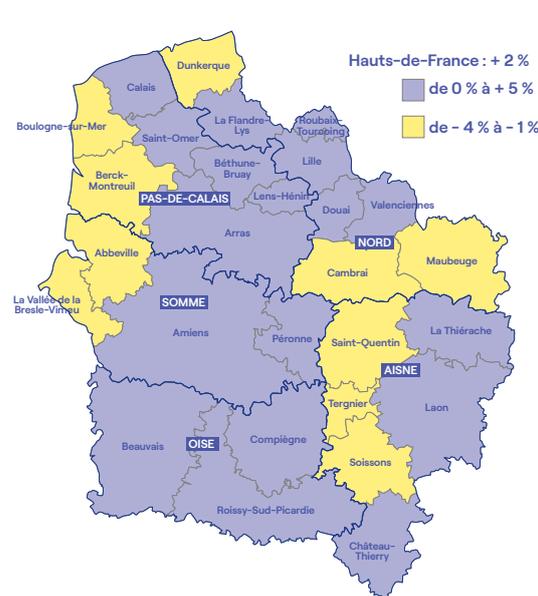
Dans d'autres territoires, le nombre d'enfants augmenterait, mais seulement au cours de la période 2030-2040 (Roissy-Sud Picardie, Beauvais, Compiègne, Valenciennes...)

À l'inverse, quelques zones d'emploi connaîtraient une diminution du nombre d'enfants au cours de ces deux périodes : les zones d'emploi de Soissons et Tergnier par exemple pourraient ainsi enregistrer une baisse de 18 % du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2040.

Évolution anticipée du nombre d'enfants de moins de 3 ans entre 2017 et 2030



Évolution anticipée du nombre d'enfants de moins de 3 ans entre 2030 et 2040



Source : Insee, Omphale 2017. Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

(21) Voir l'encadré « Omphale 2017 », page 26.

Des besoins d'assistantes maternelles en hausse de 17 % d'ici 2030 dans les Hauts-de-France

Le deuxième exercice de prévisions s'attache à mettre en perspective l'effectif d'assistantes maternelles que l'on peut estimer compte tenu des besoins de renouvellement des salariés quantifiés dans l'exercice précédent, avec les besoins d'accueil du jeune enfant compte tenu de l'évolution de la natalité d'ici 2030 dans la région.

Ainsi, face à l'évolution du nombre d'enfants à l'horizon 2030 selon l'Insee dans la région, il s'agit de quantifier le nombre d'assistantes maternelles en activité estimé en 2030 afin d'identifier s'il serait suffisant pour maintenir un accueil identique à celui d'aujourd'hui.

Pour cela, plusieurs indicateurs pouvant affecter le nombre d'assistantes maternelles en activité ont été pris en compte :

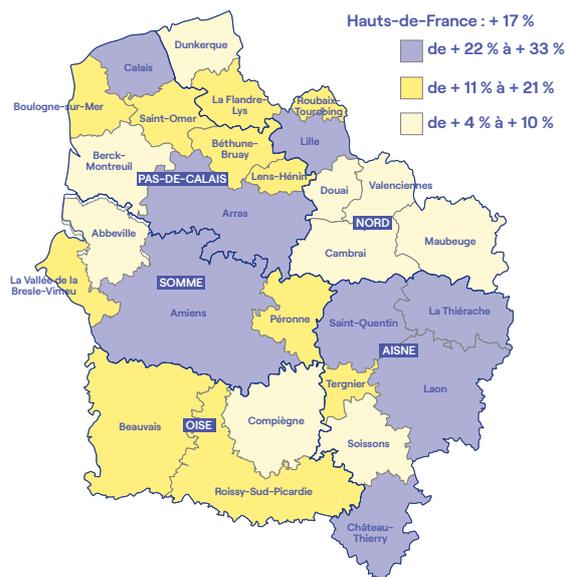
- ▶ L'évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle à l'horizon 2030 : en prenant l'hypothèse que le nombre d'enfants accueillis par une assistante maternelle soit constant entre 2019 et 2030, ce qui permet d'estimer un nombre de professionnelles nécessaires pour les accueillir.
- ▶ Le taux d'entrée des assistantes maternelles : à partir du taux de renouvellement annuel d'assistantes maternelles observé dans les départements, on fait l'hypothèse d'une diminution progressive de ce taux entre 2019 et 2030. Hypothèse basée sur l'évolution constatée par les conseils départementaux au cours des dernières années. Enfin, le taux d'entrée des assistantes maternelles étant disponible par département, chaque zone d'emploi s'est vue attribuée celui du département observé en 2019.
- ▶ Les sorties de la profession : en prenant la part des assistantes maternelles qui seront à remplacer entre 2019 et 2030 compte tenu de leur âge et de leur probable départs à la retraite.

Les prévisions réalisées dans l'ensemble de la région Hauts-de-France montrent que le nombre d'assistantes maternelles devrait s'accroître de 17 % d'ici 2030 pour répondre aux besoins d'accueil des jeunes enfants.

Avec de fortes disparités selon les territoires :

- ▶ Dans huit zones d'emploi, le nombre d'assistantes maternelles devrait s'accroître entre 22 % et 33 % d'ici 2030 afin de maintenir le même niveau d'accueil qu'aujourd'hui. Les zones d'emploi de Calais, Lille, Saint-Quentin, Amiens, Arras, Laon, Château-Thierry et La Thiérache sont les territoires dans lesquels les besoins seront les plus importants. Plus de la moitié des besoins de la région est concentré dans ces zones, avec près de 2 400 professionnelles supplémentaires à recruter.
- ▶ Dans onze autres territoires, une croissance entre 11 % et 21 % du nombre d'assistantes maternelles serait nécessaire pour maintenir un accueil similaire à celui d'aujourd'hui. C'est environ 1 600 assistantes maternelles qu'il faudrait recruter sur ces territoires d'ici 2030.
- ▶ Dans neuf zones d'emploi, en particulier les zones d'emploi de Dunkerque, Maubeuge, Berck-Montreuil, Valenciennes et Cambrai, les besoins de professionnelles supplémentaires seraient moins importants, entre + 4 % et 10 % pour assurer un accueil des jeunes enfants de moins de 3 ans similaire à celui actuellement.

Estimation des besoins d'assistantes maternelles supplémentaires pour accueillir les enfants de moins de 3 ans en 2030 avec un taux de renouvellement en diminution entre 2019 et 2030



Sources : Acoos, 2019, Insee, 2017 et Omphale 2017.

Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

Lecture : sur la zone d'emploi d'Amiens, à l'horizon 2030, c'est 33% d'assistantes maternelles supplémentaires qui serait nécessaire par rapport à 2019, pour maintenir un niveau d'accueil des enfants de moins de 3 ans tel qu'il est actuellement.

Ces estimations sont à considérer selon les hypothèses prises qui restent théoriques. Le rythme de renouvellement appliqué dans cet exercice de projection est celui observé en 2019 dans les départements de la région.

Il n'est pas certain que dans la réalité, le renouvellement des assistantes maternelles dans les territoires soit aussi homogène sur les territoires.

En synthèse

Le premier constat de ce travail de prévision est le fort besoin de renouvellement de la profession d'assistante maternelle dans un horizon très proche. 44 % des assistantes maternelles dans les Hauts-de-France devraient partir à la retraite d'ici 2030, soit **13 600 professionnelles à remplacer si l'on veut maintenir un niveau d'accueil du jeune enfant similaire à celui d'aujourd'hui**. En volume, le département du Nord sera le plus concerné mais les départements du Pas-de-Calais et de l'Aisne seront aussi fortement touchés par les départs en retraite de ces professionnelles.

Le deuxième exercice de prévision permet de mettre en perspective l'effectif d'assistantes maternelles avec les besoins d'accueil du jeune enfant compte tenu de l'évolution de la natalité d'ici 2030 dans la région. Le scénario central d'Omphale 2017 anticipe une baisse des naissances dans les Hauts-de-France jusqu'en 2026, puis un rebond pendant une dizaine d'années. C'est dans le Nord et la Somme que le nombre de jeunes enfants devrait progresser d'ici 2030, en raison du dynamisme démographique des grands pôles urbains de Lille et Amiens notamment.

À l'horizon 2030, afin de maintenir le niveau d'accueil des assistantes maternelles tel qu'actuellement, le nombre de professionnelles devrait augmenter de 17 % pour répondre à l'évolution des besoins d'accueil des jeunes enfants dans les Hauts-de-France.

Cet accroissement du nombre d'assistantes maternelles serait ciblé sur certains territoires :

► Dans huit zones d'emploi, le nombre d'assistantes maternelles devra s'accroître de + 22 % à 33 % d'ici 2030 afin de répondre à l'augmentation des besoins d'accueil des jeunes enfants. Les zones d'emploi de Calais, Lille, Saint-Quentin, Amiens, Arras, Laon, Château-Thierry et La Thiérache sont les territoires dans lesquels les besoins de professionnelles seront les plus importants. Plus de la moitié des besoins de la région sera concentrée dans ces zones, avec près de 2 400 professionnelles supplémentaires à recruter.

Enfin, parallèlement au renouvellement de l'effectif des assistantes maternelles, l'évolution des compétences attendues, les représentations et la conception d'un accueil structurant, équilibrant, sécurisant, en évolution constante dans la société, sont à prendre en considération. Les compétences exigées pour exercer les métiers de l'emploi à domicile évoluent ainsi vers des attentes de plus en plus pointues, ce qui pourraient permettre d'élargir et diversifier le spectre des candidats à un emploi dans le secteur et professionnaliser les salariées actuellement en activité. Ces tendances impliquent non seulement le renforcement et/ou le développement de compétences techniques mais également de compétences dites « soft skills » incontournables pour pérenniser la relation entre le salarié et le particulier employeur dans ces transformations.



MÉTHODOLOGIE



Les découpages géographiques

L'analyse territoriale de cette étude s'articule autour des cinq départements de la région et des vingt-huit zones d'emploi 2010. Les zones d'emploi sont des découpages statistiques réalisés par l'Insee sur la base des déplacements domicile-travail. Parmi les vingt-huit zones d'emploi 2010 qui découpent la région Hauts-

de-France, deux sont à cheval sur d'autres régions : les zones d'emploi de « La vallée de la Bresle – Vimeu » et « Roissy – Sud Picardie ». Pour cette étude, tous les indicateurs portant sur ces deux zones d'emploi ont été calculés uniquement sur les parties « Hauts-de-France » de ces territoires.

Zones d'emploi 2010 et départements des Hauts-de-France



La capacité d'accueil des assistantes maternelles, des Eaje et des autres modes d'accueil

Pour calculer la capacité d'accueil théorique d'un mode d'accueil en 2018, le nombre de places proposées par ce mode d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans (source CNAF) a été rapporté au nombre d'enfants de moins de 3 ans vivant sur le même territoire en 2017 (source Insee).

La part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle

Le nombre d'enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 (source AcoSS) a été rapproché du nombre d'enfants de moins de 3 ans en 2017 (source Insee).

Méthodes de projection du nombre d'assistantes maternelles nécessaires pour permettre un maintien du niveau d'accueil similaire à celui d'aujourd'hui

L'objectif de ces projections est d'anticiper le nombre d'assistantes maternelles nécessaires pour accueillir les enfants âgés de moins de 3 ans à l'horizon 2030, en maintenant un niveau d'accueil similaire à ce qu'il est actuellement. Pour réaliser cette estimation, plusieurs indicateurs ont été pris en compte :

- ▶ L'évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans à l'horizon 2030 accueillis chez une assistante maternelle, avec l'hypothèse que le ratio moyen nombre d'enfants accueillis par assistante maternelle soit constant entre 2019 et 2030. Cela permet d'estimer un nombre de professionnelles nécessaires pour les accueillir.
- ▶ La part des assistantes maternelles qui seront à remplacer entre 2019 et 2030 compte tenu de leur âge et de leur probable départ à la retraite. Ce qui permet de prendre en compte les sorties de la profession.

- ▶ Le taux de renouvellement des assistantes maternelles afin de prendre en compte les entrées dans la profession au cours de la période. L'hypothèse mobilisée s'appuie sur une diminution progressive du taux de renouvellement entre 2019 et 2030.

Pour le taux de renouvellement des assistantes maternelles agréées en 2019, ce sont les chiffres au niveau départemental qui ont été utilisés. Dans le cas du Pas-de-Calais, où le chiffre départemental n'était pas disponible, c'est la moyenne régionale qui a été appliquée.

Pour les zones d'emploi à cheval sur plusieurs départements de la région, le chiffre départemental utilisé est celui où se trouve l'essentiel de la zone d'emploi (le Nord pour la zone d'emploi de Cambrai, l'Oise pour la zone d'emploi de Roissy-Sud Picardie).

OMPHALE 2017

Omphale 2017⁽²²⁾ est un modèle de projections démographiques développé par l'Insee (Institut national pour les statistiques et les études économiques). Comme toute projection, ce modèle ne constitue pas une prévision mais une simulation de l'avenir dans le cadre théorique des hypothèses formulées. Toutes ces projections sont issues d'un scénario standardisé pour l'ensemble des territoires français qui ne tient compte ni des spécificités locales (en particulier les flux avec l'étranger) ni des ruptures de tendances les plus récentes (notamment celles consécutives à l'épidémie de Covid-19).

Dans le cadre de ce travail, le scénario central d'OMPHALE 2017 a été utilisé. Il est basé sur les hypothèses suivantes :

- ▶ L'indicateur conjoncturel de fécondité baisse légèrement, de 0,04 par rapport à 2013, jusqu'en 2016, puis il est maintenu constant jusqu'en 2050.
- ▶ Maintien des tendances migratoires intérieures à la France observées entre 2012 et 2013.

(22) Projections de population 2013-2050 pour les départements et les régions, Insee.

FICHES TERRITORIALES DANS LES HAUTS-DE-FRANCE : CARACTÉRISTIQUES DES ZONES D'EMPLOI



Fiche territoriale – Hauts-de-France

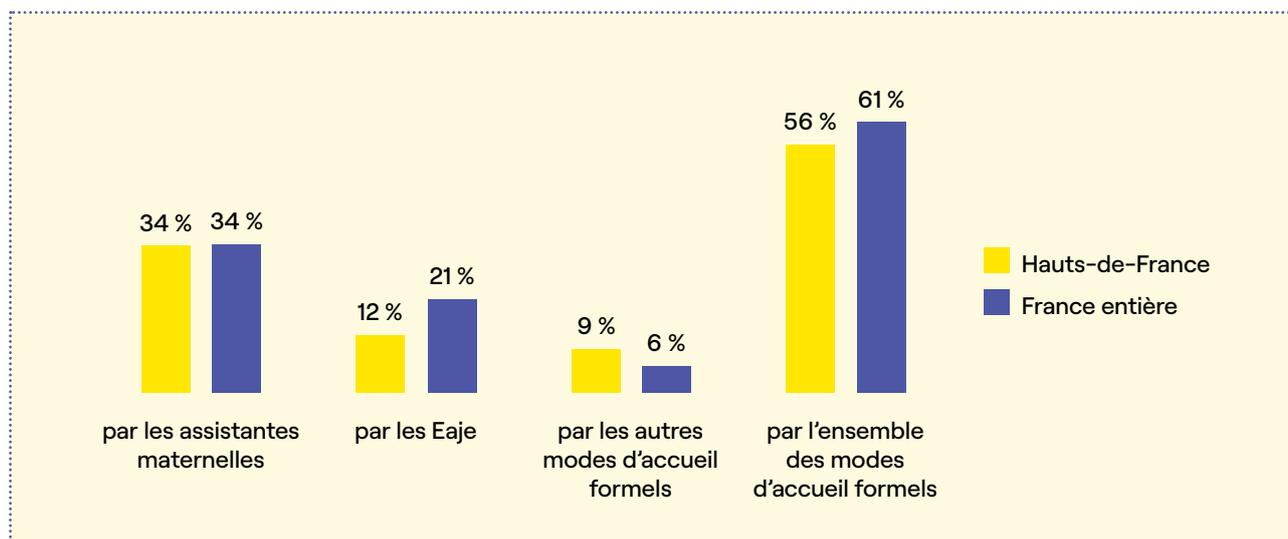


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **67 180**
- ▶ Nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **216 077**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,6 % (3,3 % au niveau national)**

L'offre d'accueil des jeunes enfants

Capacité d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d'accueil formels en 2018 :



Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **98 509**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **344 988 437 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **20 %**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **25 %**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **39 470**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **30 697**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **78 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **26 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **16 %**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **263**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **1,4 %**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **44 % (44 % au niveau national)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 1 % (+ 1 % au niveau national)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 17 %**

Fiche territoriale – Zone d’emploi d’Abbeville

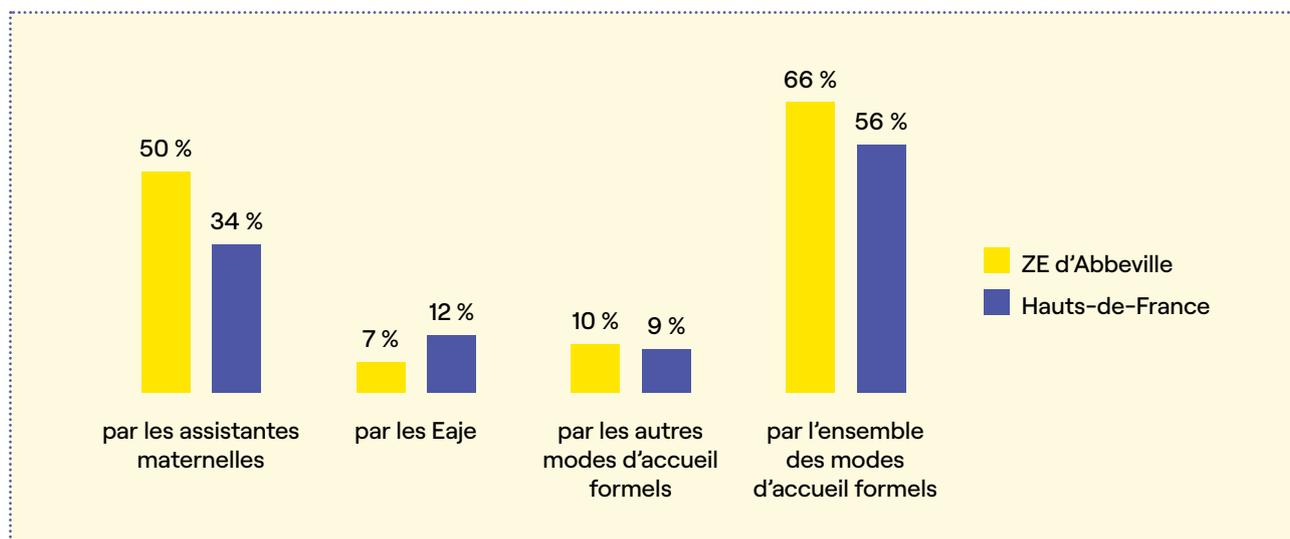


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **576**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **1 941**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **2,8 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi d'Abbeville

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **1 346**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **4 302 474 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **27 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **36 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **531**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **425**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **80 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **26 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **14 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **1**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **0,6 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **43 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 11 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 8 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d'emploi d'Amiens

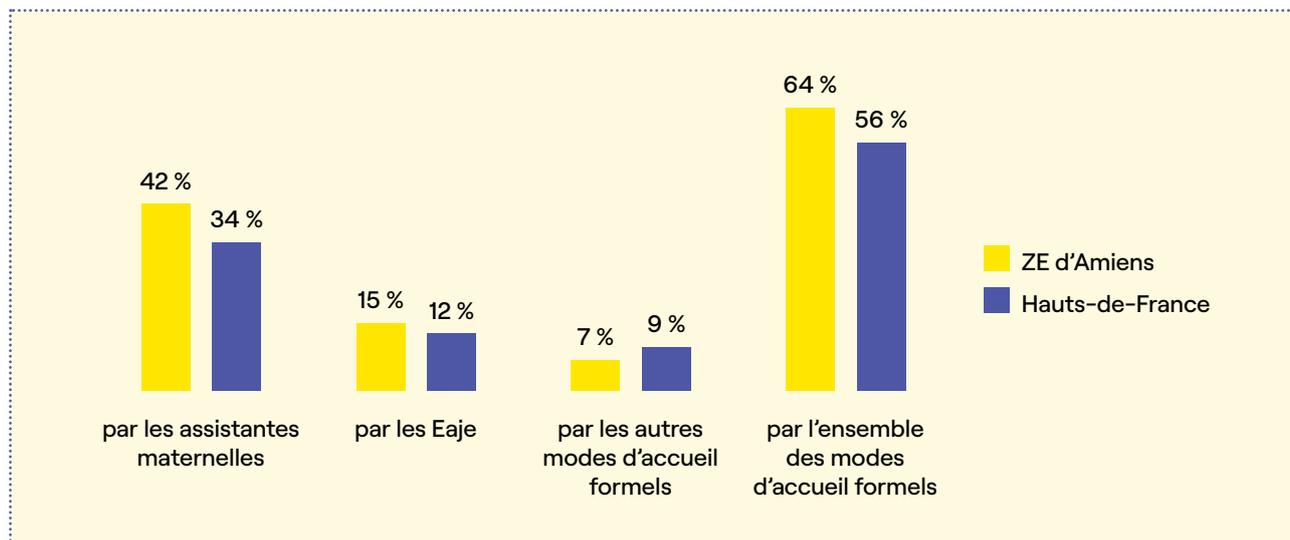


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **4 013**
- ▶ Nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **13 035**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,3 % (3,6 % dans la région)**

L'offre d'accueil des jeunes enfants

Capacité d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d'accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi d'Amiens

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **6 622**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **22 405 495 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **21 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **27 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **2 722**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **2 126**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **78 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **24 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **16 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **8**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **0,7 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **45 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **+ 12 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 33 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d'emploi d'Arras

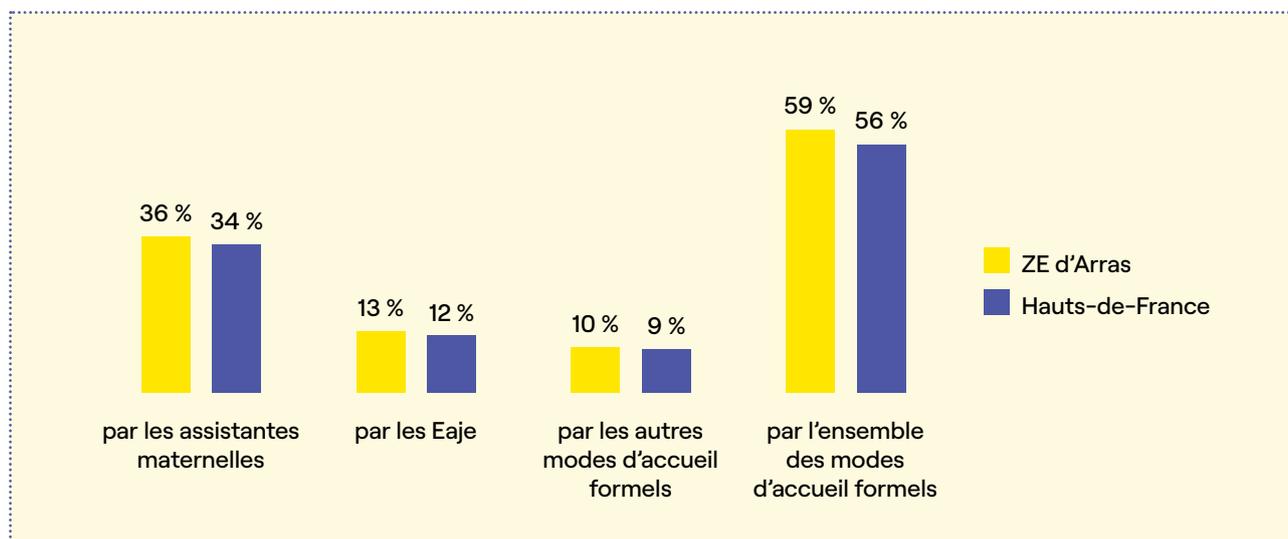


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **2 520**
- ▶ Nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **8 228**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,4 % (3,6 % dans la région)**

L'offre d'accueil des jeunes enfants

Capacité d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d'accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi d'Arras

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **4 282**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **14 285 227 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **21 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **28 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **1 540**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **1 218**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **79 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **29 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **14 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **16**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **2,1 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **44 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **+ 10 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 30 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de Beauvais

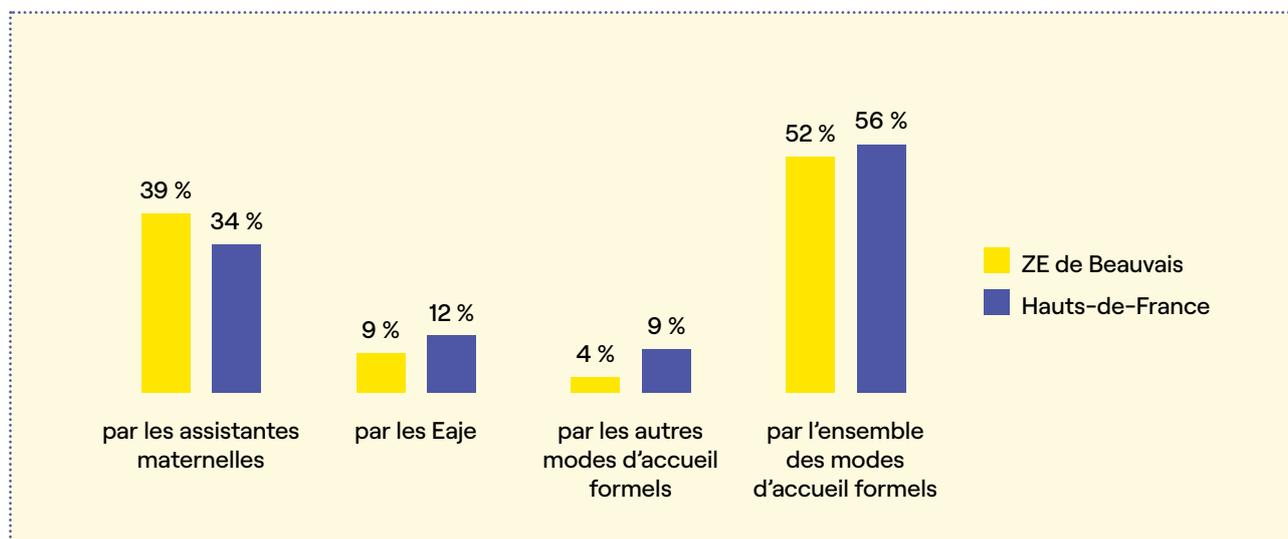


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **2 815**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **9 377**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,7 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Beauvais

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **4 885**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **18 551 095 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **23 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **30 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **1 582**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **1 371**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **87 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **32 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **11 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **15**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **1,6 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **42 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 2 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 16 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de Berck-Montreuil

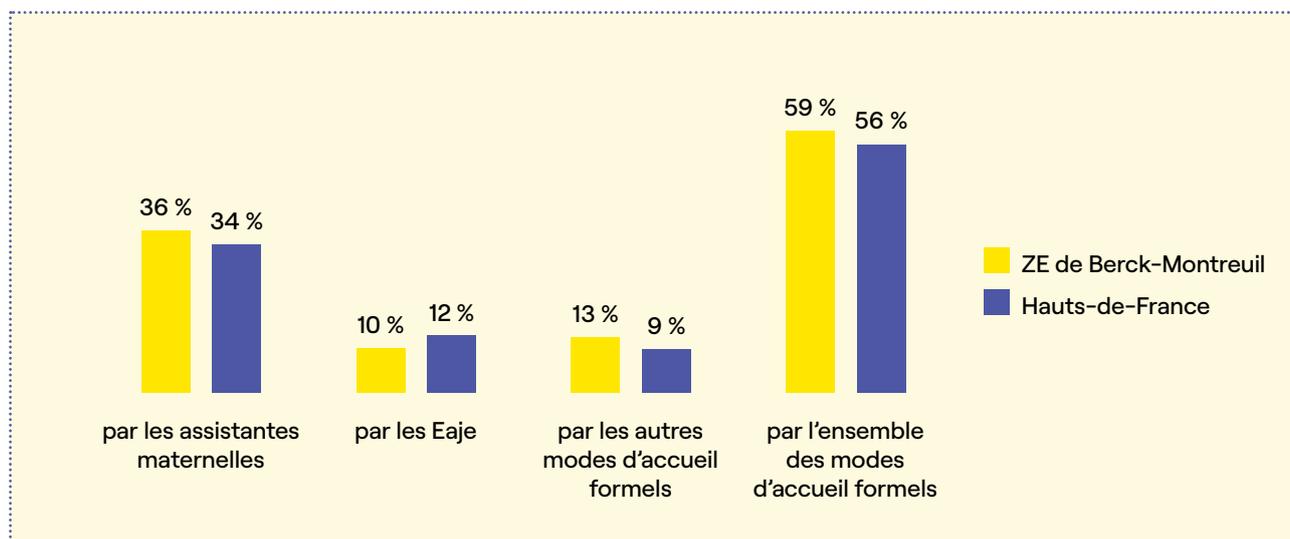


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **978**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **3 103**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,0 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Berck-Montreuil

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **1 803**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **5 473 901 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **24 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **32 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **578**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **477**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **83 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **29 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **15 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **3**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **1,0 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **38 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 9 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 5 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d'emploi de Béthune-Bruay

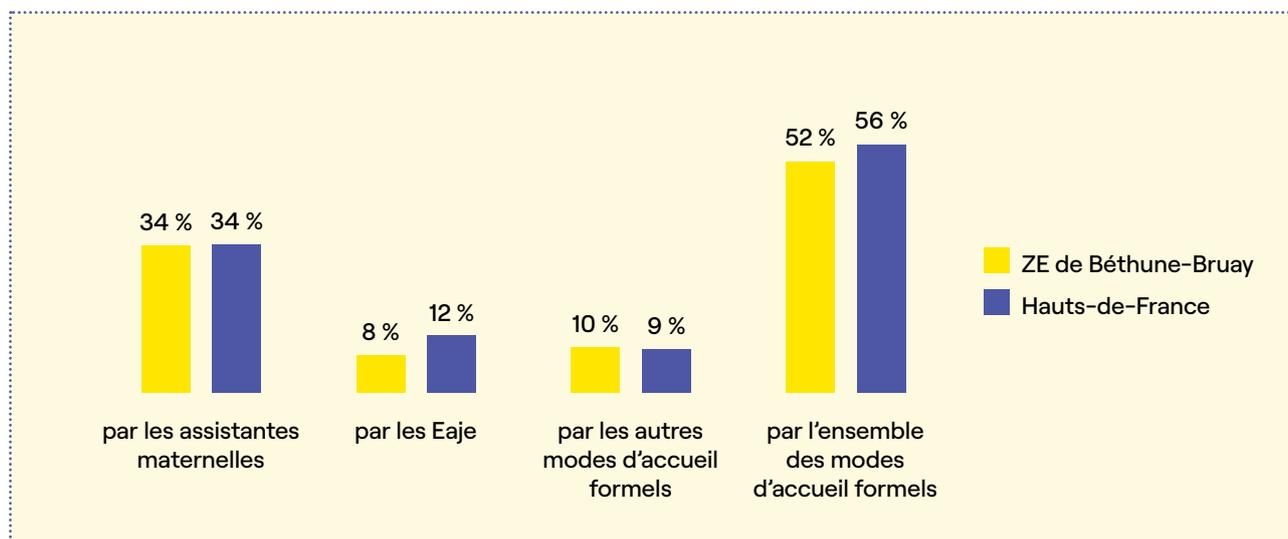


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **2 961**
- ▶ Nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **9 927**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,4 % (3,6 % dans la région)**

L'offre d'accueil des jeunes enfants

Capacité d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d'accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Béthune-Bruay

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **4 885**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **15 667 814 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **20 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **24 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **1 738**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **1 438**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **83 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **23 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **19 % (16 % dans la région)**

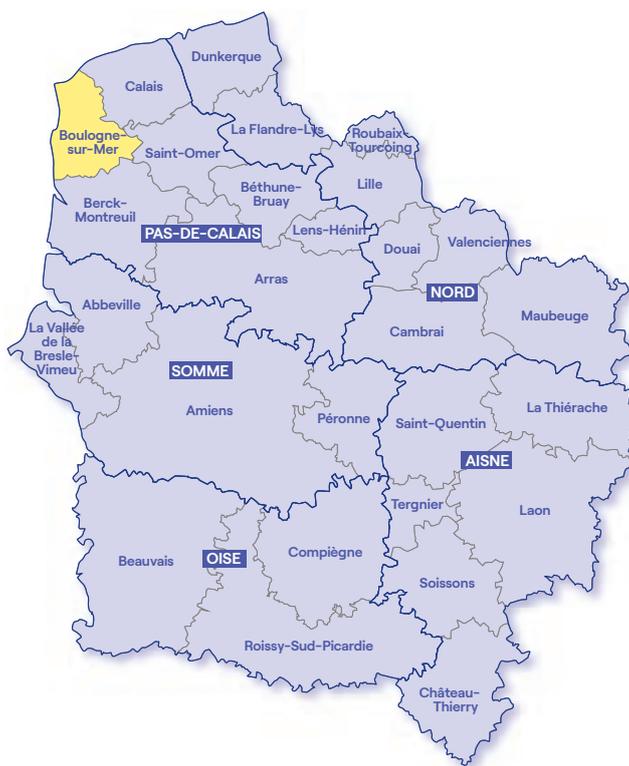
Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **16**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **2,2 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **44 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **+ 1 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 21 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de Boulogne-sur-Mer

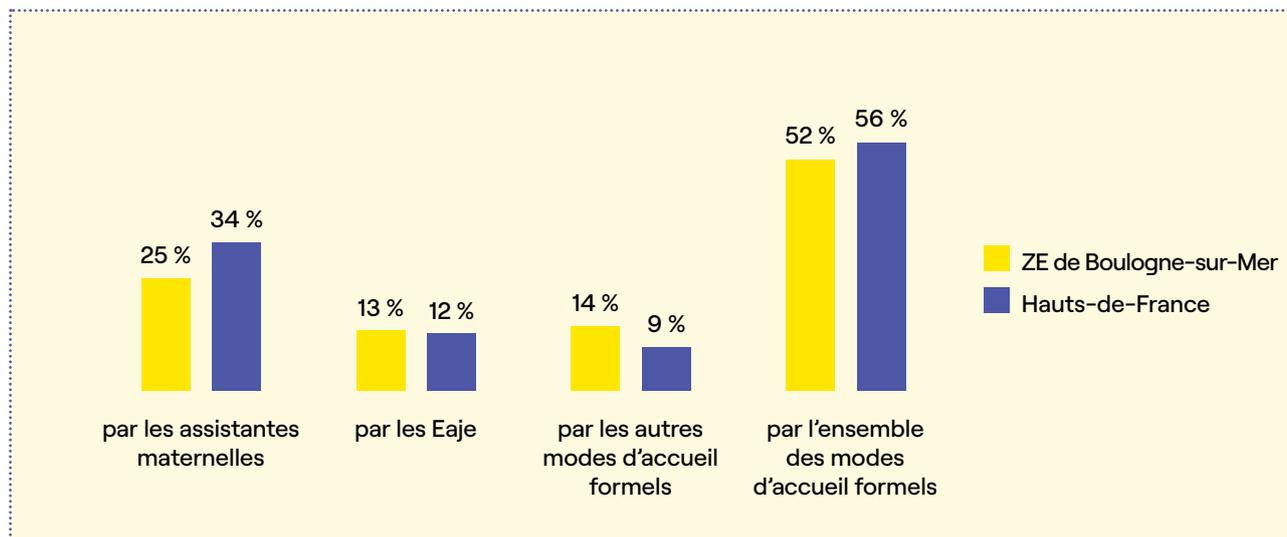


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **1 595**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **5 427**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,4 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **2 125**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **6 558 523 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **17 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **20 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **694**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **612**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **88 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **22 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **13 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **9**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **1,7 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **50 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 8 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 18 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de Calais

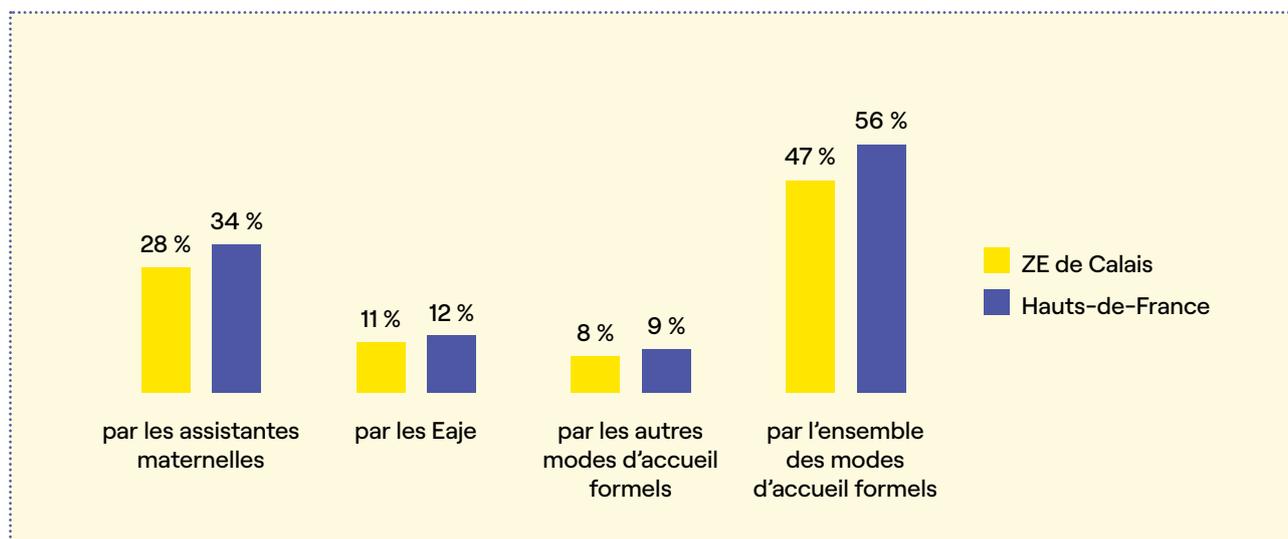


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **1 815**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **6 132**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,6 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Calais

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **2 691**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **8 097 408 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **19 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **21 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **982**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **821**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **84 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **18 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **22 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **4**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **0,9 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **50 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **0 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 27 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d'emploi de Cambrai

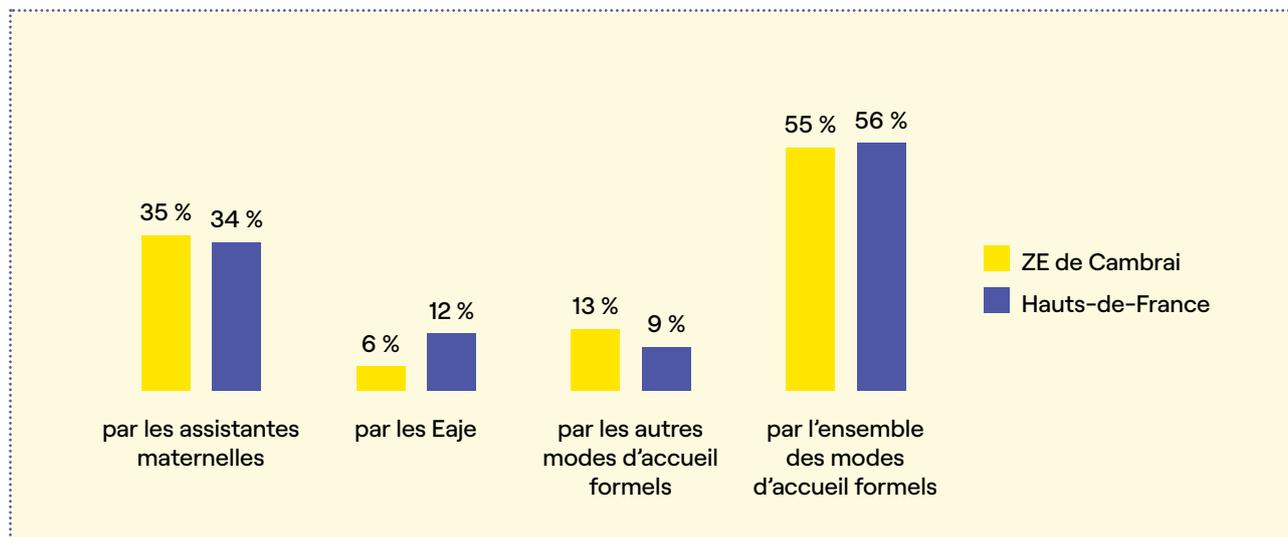


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **1 785**
- ▶ Nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **5 975**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,3 % (3,6 % dans la région)**

L'offre d'accueil des jeunes enfants

Capacité d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d'accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Cambrai

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **3 494**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **10 834 841 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **24 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **29 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **1 435**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **1 080**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **75 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **23 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **19 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **11**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **2,3 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **40 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 4 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 5 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de Château-Thierry

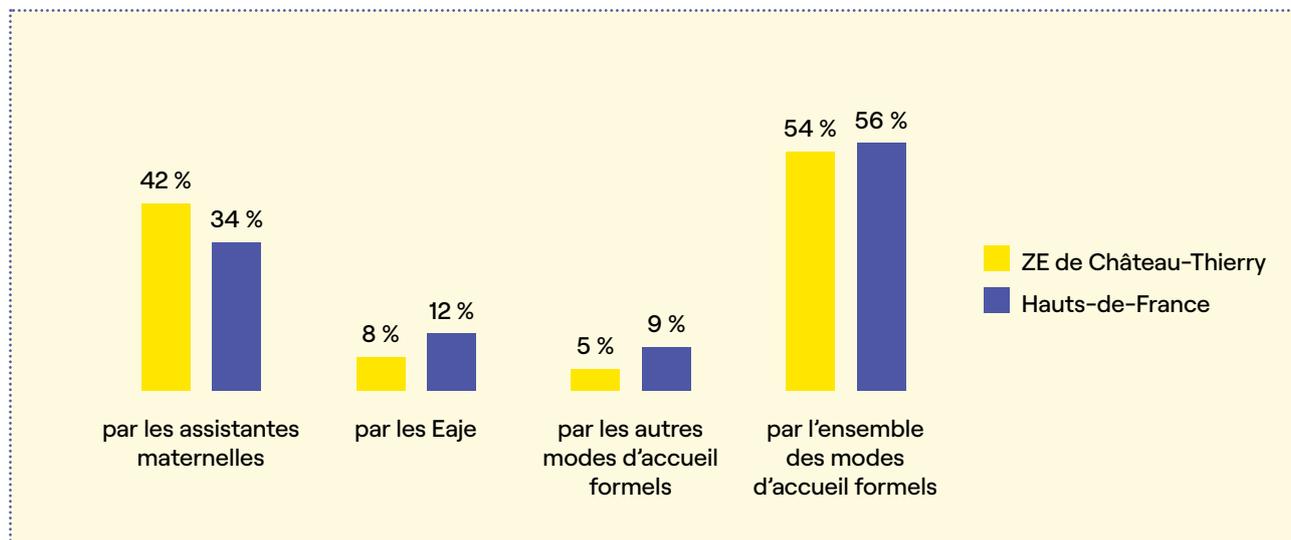


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **683**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **2 258**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,3 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Château-Thierry

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **1 443**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **4 871 957 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **27 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **29 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **nd**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **398**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **nd**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **29 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **13 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **1**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **0,7 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **43 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 2 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 23 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de Compiègne

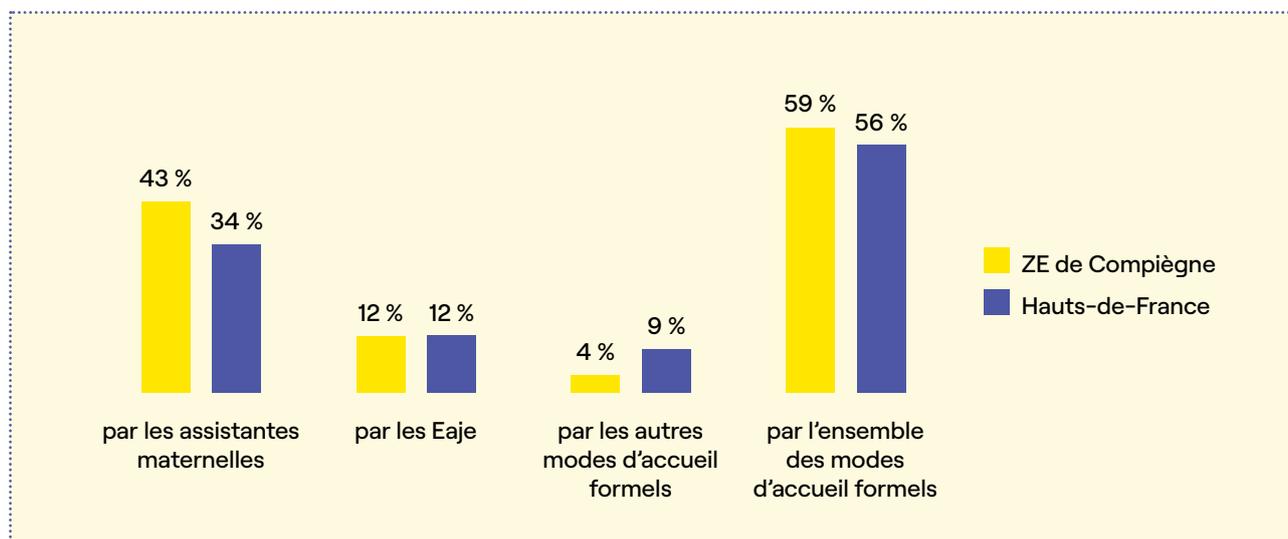


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **2 243**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **7 235**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,5 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Compiègne

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **3 930**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **14 489 128 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **24 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **29 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **1 508**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **1 255**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **83 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **24 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **15 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **13**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **1,7 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **40 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 8 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 9 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de Douai

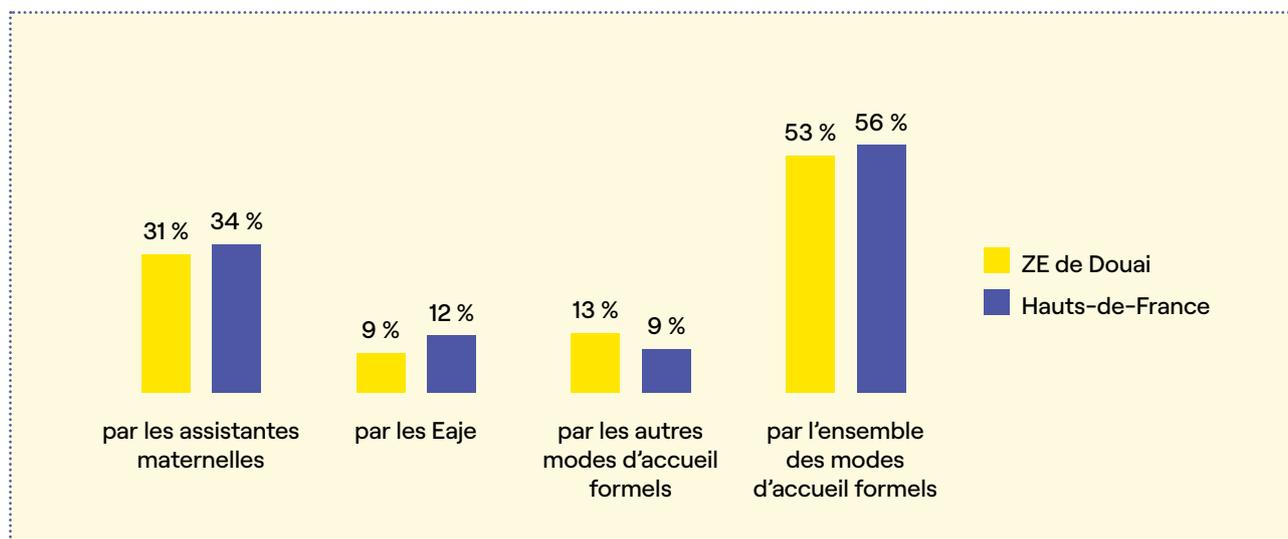


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **2 805**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **8 757**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,6 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Douai

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **3 968**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **13 465 072 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **20 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **24 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **1 706**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **1 254**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **74 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **24 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **17 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **5**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **0,7 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **46 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 6 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 9 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d'emploi de Dunkerque

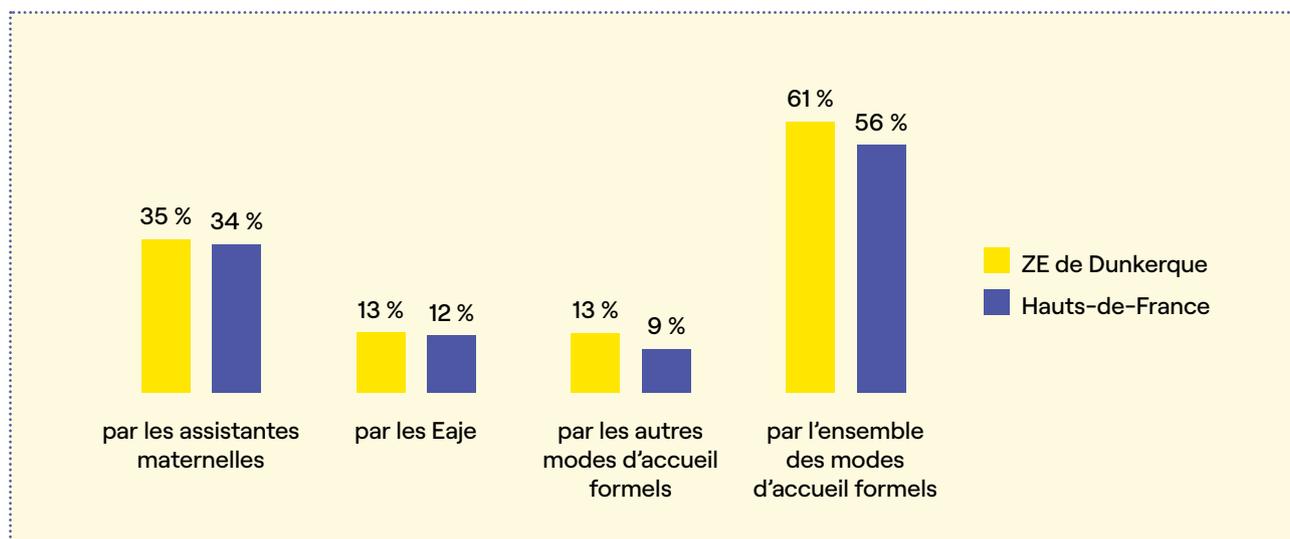


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **2 602**
- ▶ Nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **8 507**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,4 % (3,6 % dans la région)**

L'offre d'accueil des jeunes enfants

Capacité d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d'accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Dunkerque

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **3 846**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **12 240 435 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **20 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **26 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **1 853**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **1 410**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **76 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **19 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **17 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **14**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **2,2 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **45 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 10 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 4 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de La Flandre-Lys

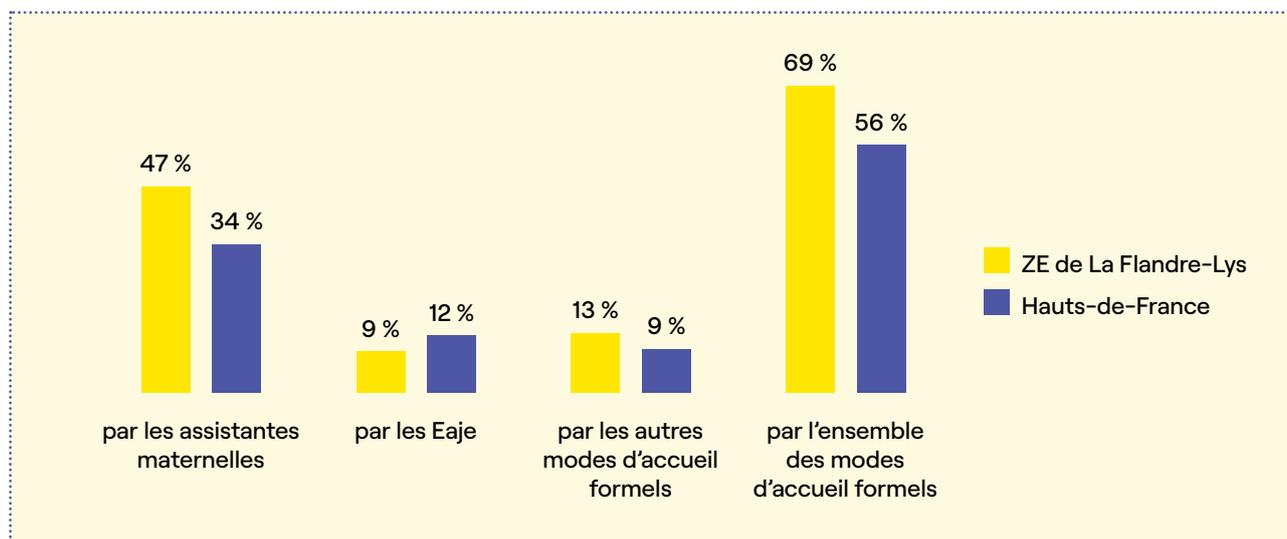


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **1 308**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **4 248**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,4 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de La Flandre-Lys

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **3 141**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **10 190 909 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **30 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **40 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **1 137**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **886**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **78 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **30 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **13 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **13**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **3,5 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **45 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **+ 3 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 18 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de La Thiérache

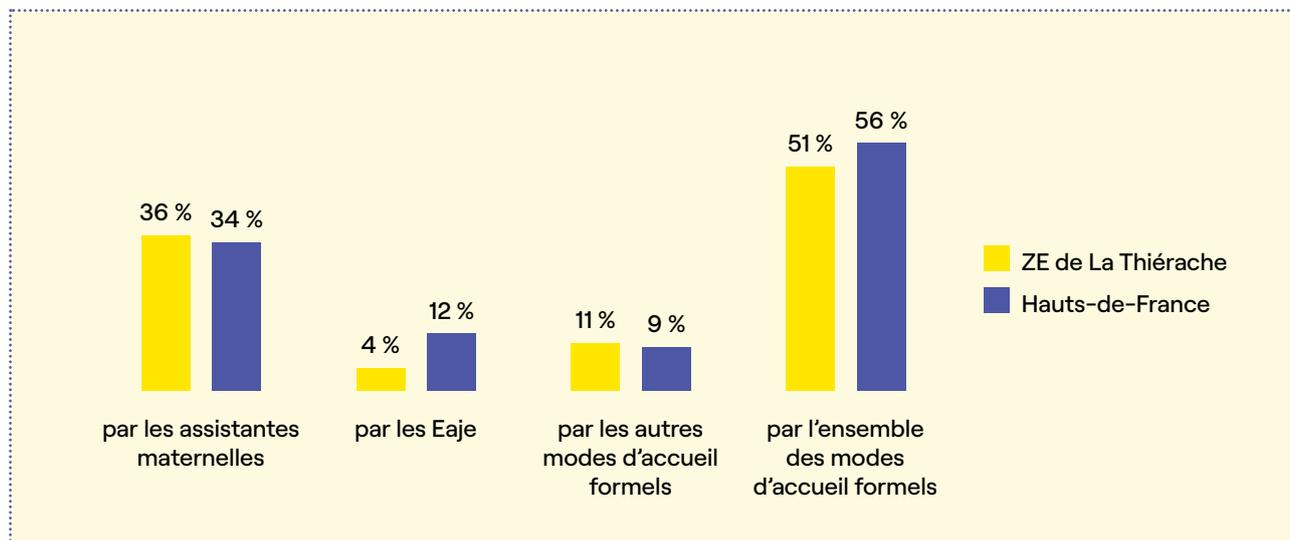


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **566**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **1 919**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,3 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de La Thiérache

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **985**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **2 972 256 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **23 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **25 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **nd**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **346**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **nd**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **20 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **18 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **0**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **0 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **42 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **0 % (-1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 25 % (+17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de La Vallée de la Bresle – Vimeu (partie Hauts-de-France)

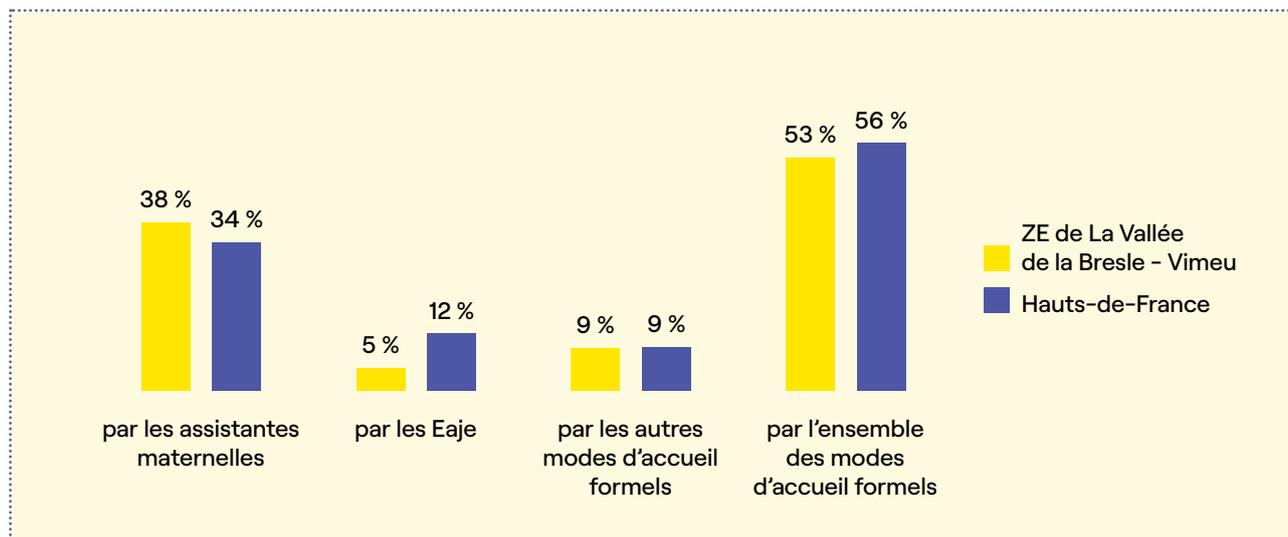


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **430**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **1 532**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **2,8 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de La Vallée de la Bresle

Vimeu (partie Hauts-de-France)

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **852**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **2 670 856 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **23 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **26 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **321**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **240**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **75 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **29 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **17 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **1**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **1,0 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **47 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 2 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 21 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de Laon

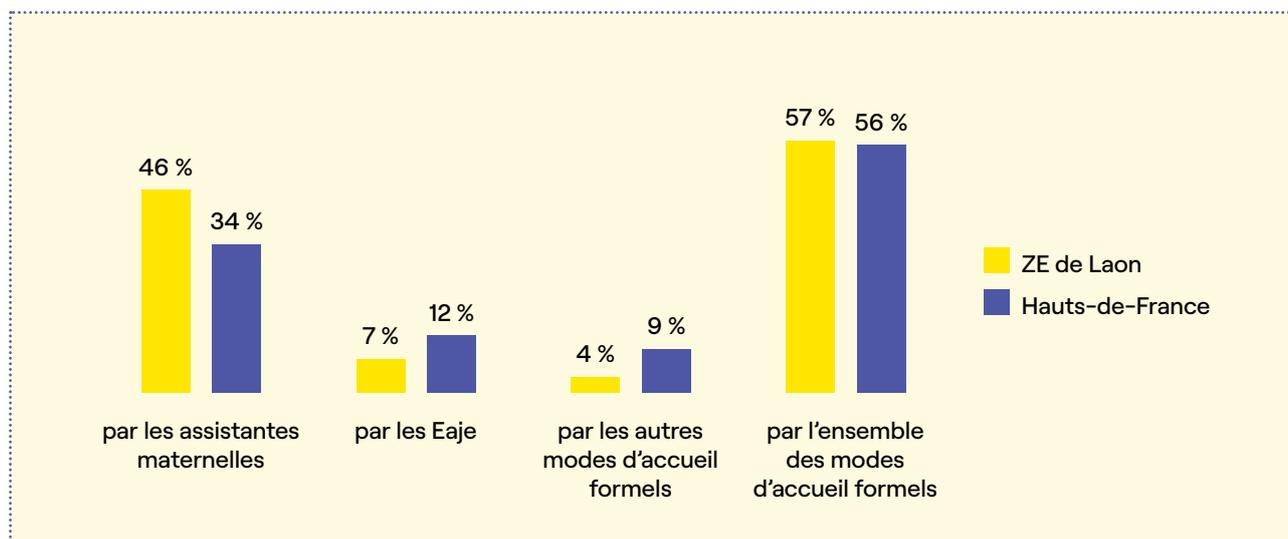


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **1 046**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **3 495**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,5 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Laon

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **2 314**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **7 230 256 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **28 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **26 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **nd**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **773**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **nd**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **16 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **19 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **2**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **0,8 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **43 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 3 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 23 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de Lens – Hénin

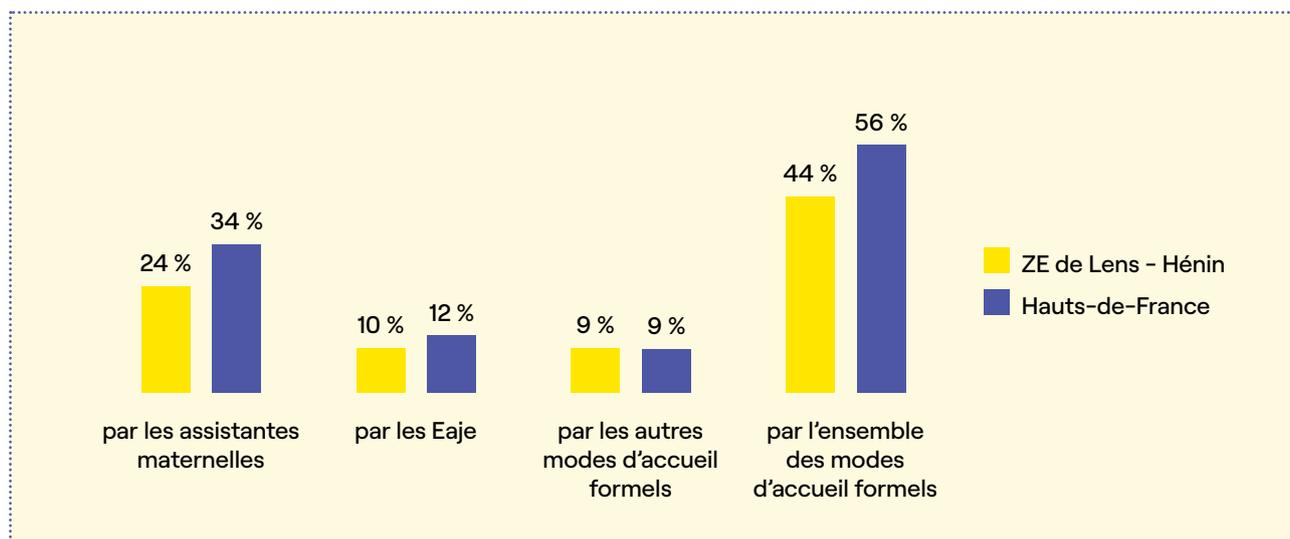


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **4 325**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **14 081**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,9 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Lens - Hénin

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **4 564**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **15 441 547 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **14 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **18 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **1 932**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **1 551**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **80 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **21 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **19 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **15**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **1,4 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **46 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 6 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 16 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d'emploi de Lille

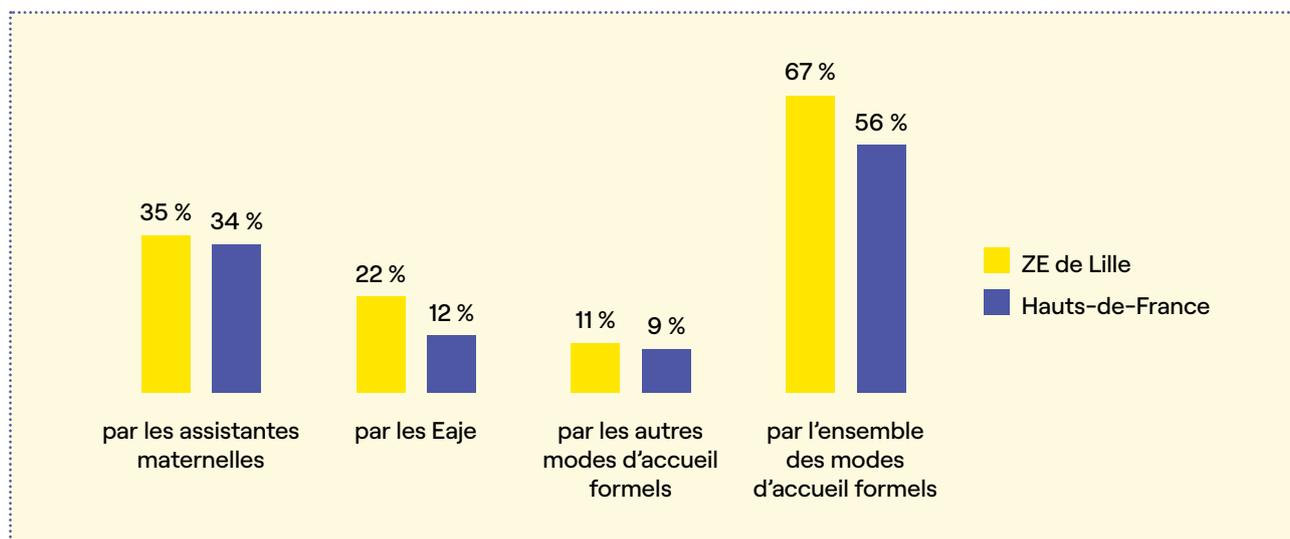


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **10 352**
- ▶ Nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **29 886**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,7 % (3,6 % dans la région)**

L'offre d'accueil des jeunes enfants

Capacité d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d'accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Lille

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **12 065**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **51 515 233 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **17 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **27 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **5 171**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **3 796**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **73 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **38 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **11 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **30**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **1,2 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **43 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **+ 11 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 23 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de Maubeuge

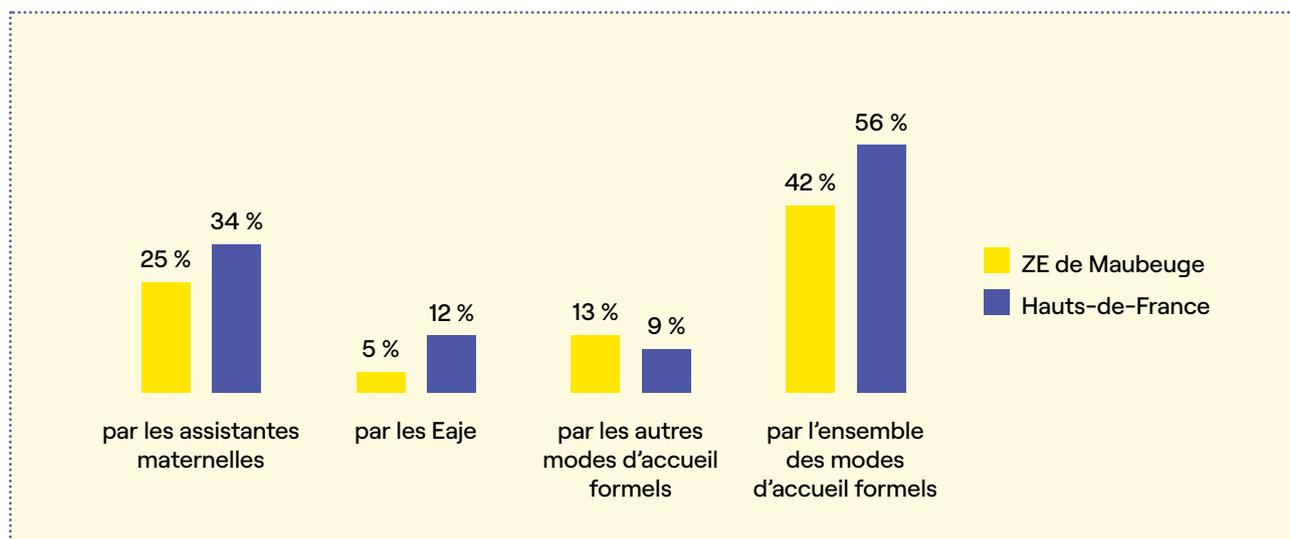


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **2 321**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **8 463**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,7 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Maubeuge

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **3 248**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **10 147 490 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **17 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **19 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **1 348**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **1 011**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **75 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **21 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **18 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **7**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **0,8 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **46 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 12 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 4 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de Péronne

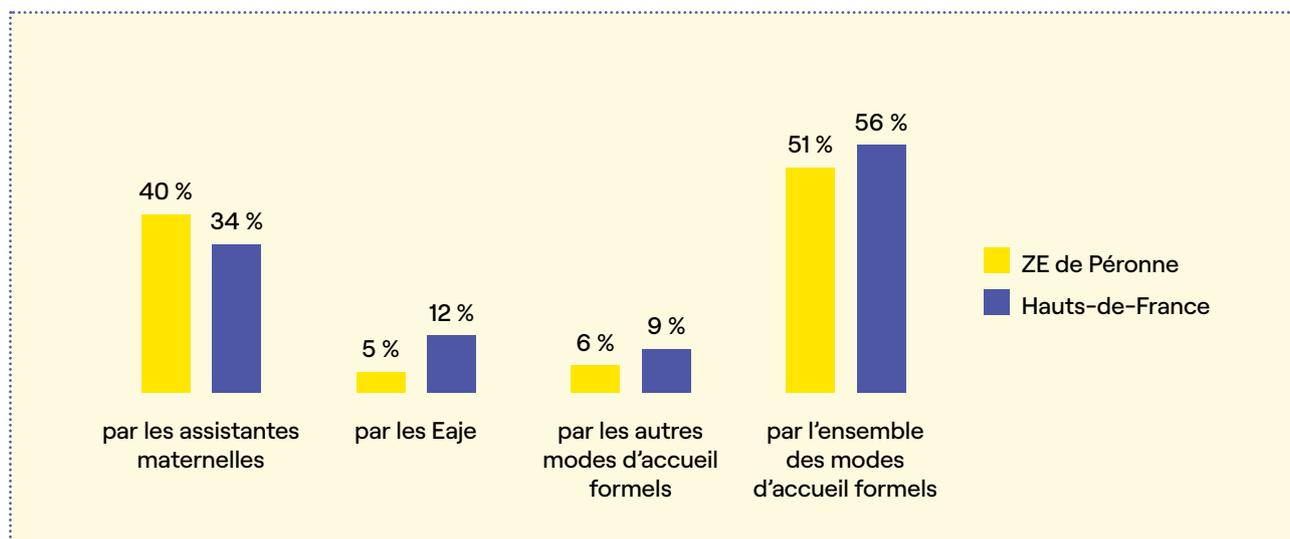


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **572**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **1 826**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,3 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Péronne

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **1 018**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **3 158 455 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **22 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **29 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **383**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **323**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **84 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **23 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **16 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **1**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **0,9 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **41 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **+ 2 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 20 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d'emploi de Roissy-Sud Picardie

(partie Hauts-de-France)

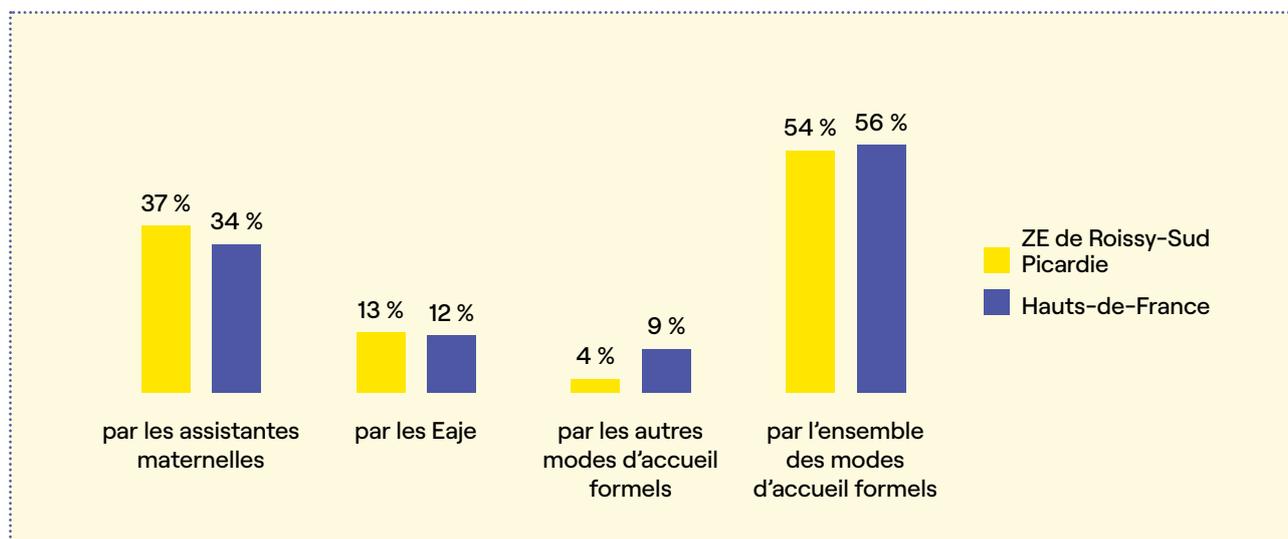


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **4 731**
- ▶ Nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **14 784**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,8 % (3,6 % dans la région)**

L'offre d'accueil des jeunes enfants

Capacité d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d'accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Roissy-Sud Picardie

(partie Hauts-de-France)

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **6 902**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **28 596 594 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **21 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **27 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **nd**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **2 149**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **nd**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **32 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **12 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **14**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **1,0 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **44 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 5 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 15 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de Roubaix-Tourcoing

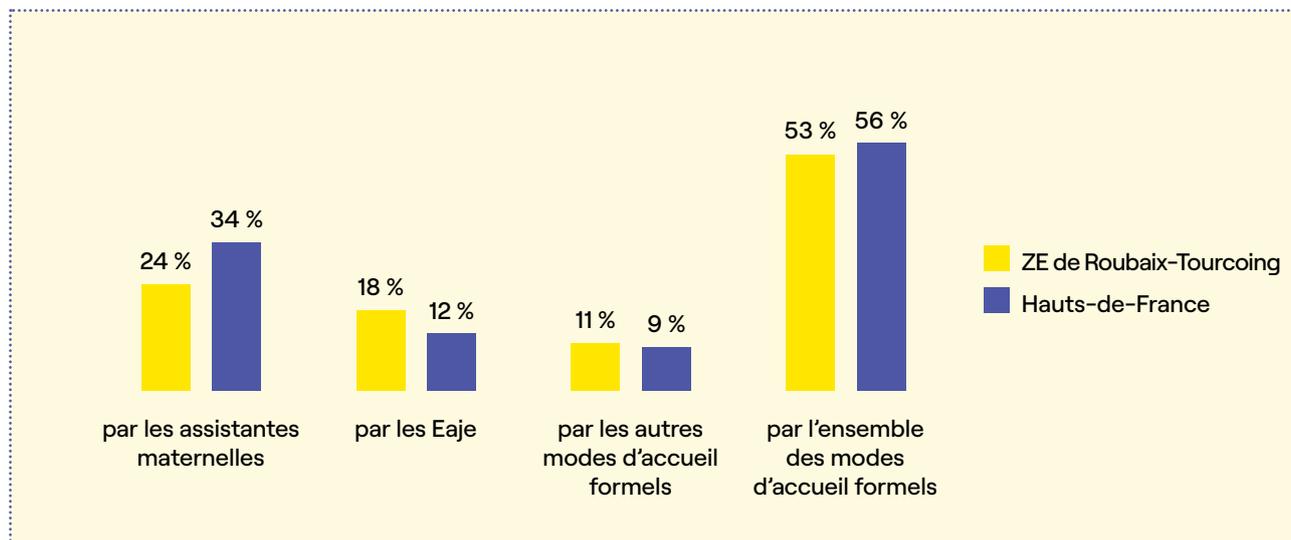


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **6 016**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **18 475**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **4,3 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **5 512**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **22 244 300 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **15 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **18 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **2 350**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **1 663**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **71 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **35 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **12 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **27**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **1,7 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **40 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **+ 5 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 15 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de Saint-Quentin

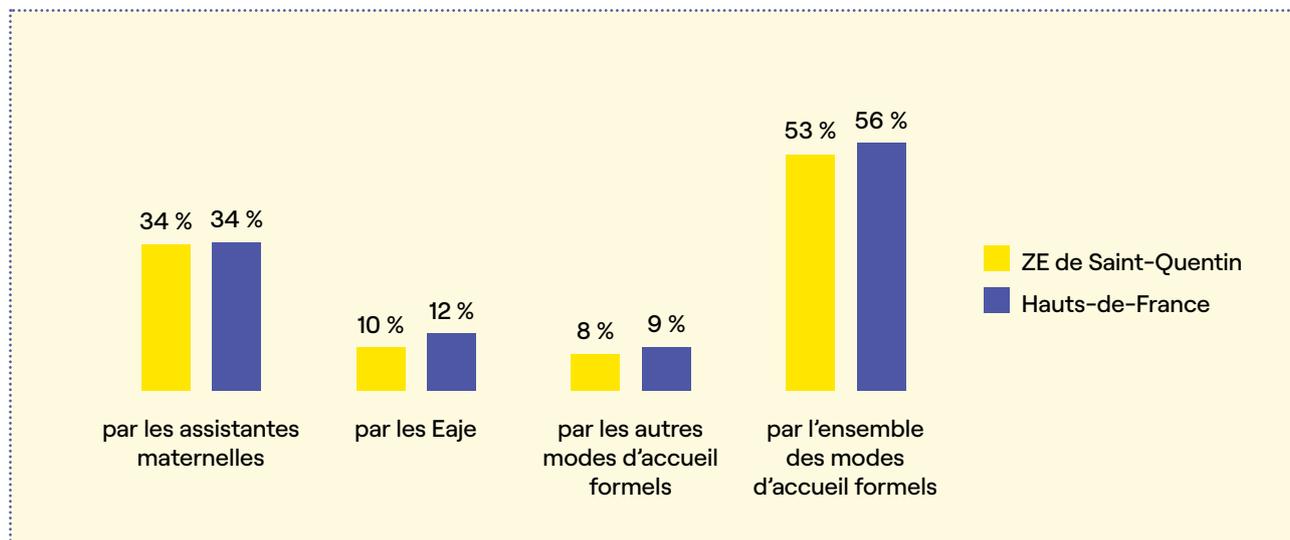


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **1 340**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **4 505**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,3 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Saint-Quentin

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **2 068**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **6 537 018 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **19 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **20 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **nd**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **753**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **nd**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **16 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **20 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **2**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **0,5 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **52 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 3 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 31 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de Saint-Omer

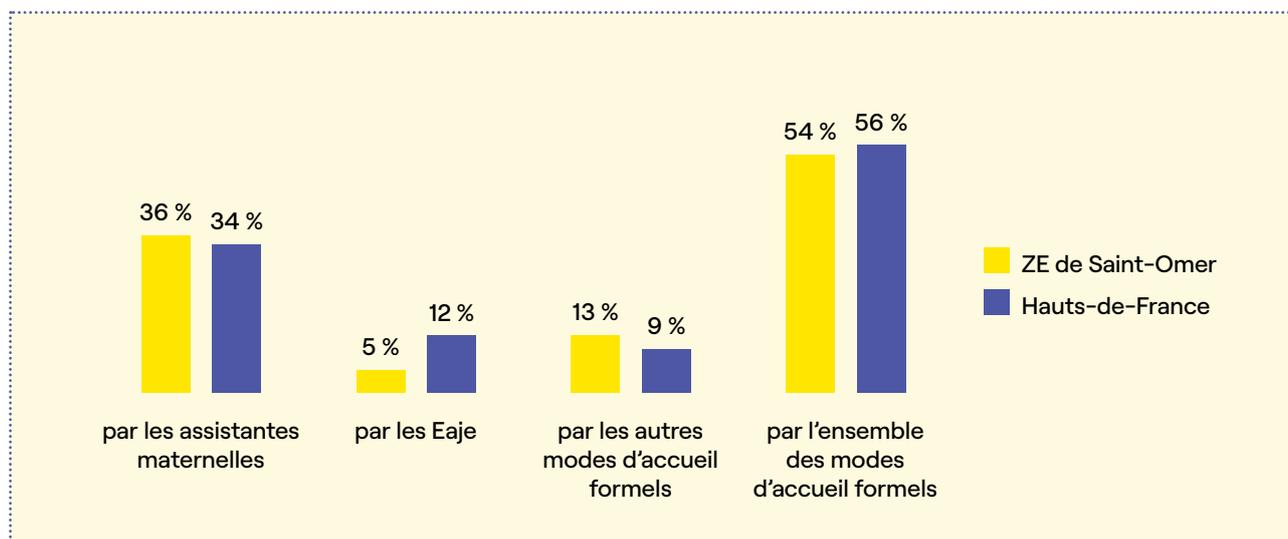


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **1 222**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **4 321**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,6 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Saint-Omer

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **2 721**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **8 043 590 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **27 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **32 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **929**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **797**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **86 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **24 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **16 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **18**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **5,1 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **42 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 7 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 11 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de Soissons

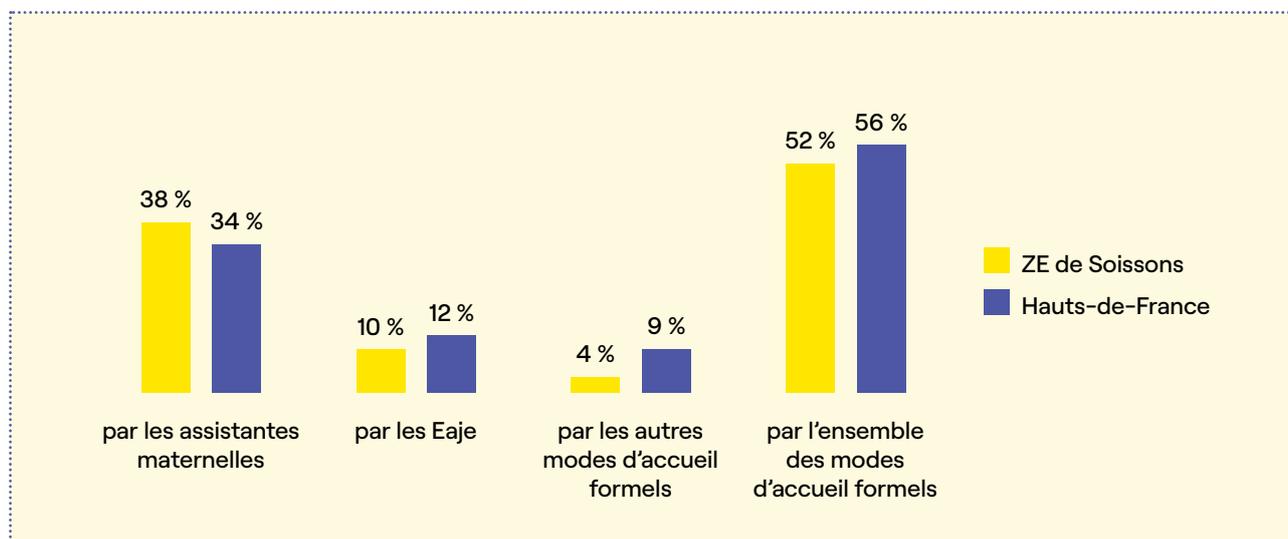


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **938**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017 : **3 157**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,3 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Soissons

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **1 719**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **5 492 987 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **24 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **25 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **nd**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **581**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **nd**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **19 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **19 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **1**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **0,4 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **43 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 17 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 8 % (+ 17 % dans la région)**

Zone d'emploi de Tergnier

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **991**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **2 930 987 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **22 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **25 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **nd**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **398**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **nd**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **12 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **26 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **0**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **0 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **46 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 15 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 13 % (+ 17 % dans la région)**

Fiche territoriale – Zone d’emploi de Valenciennes

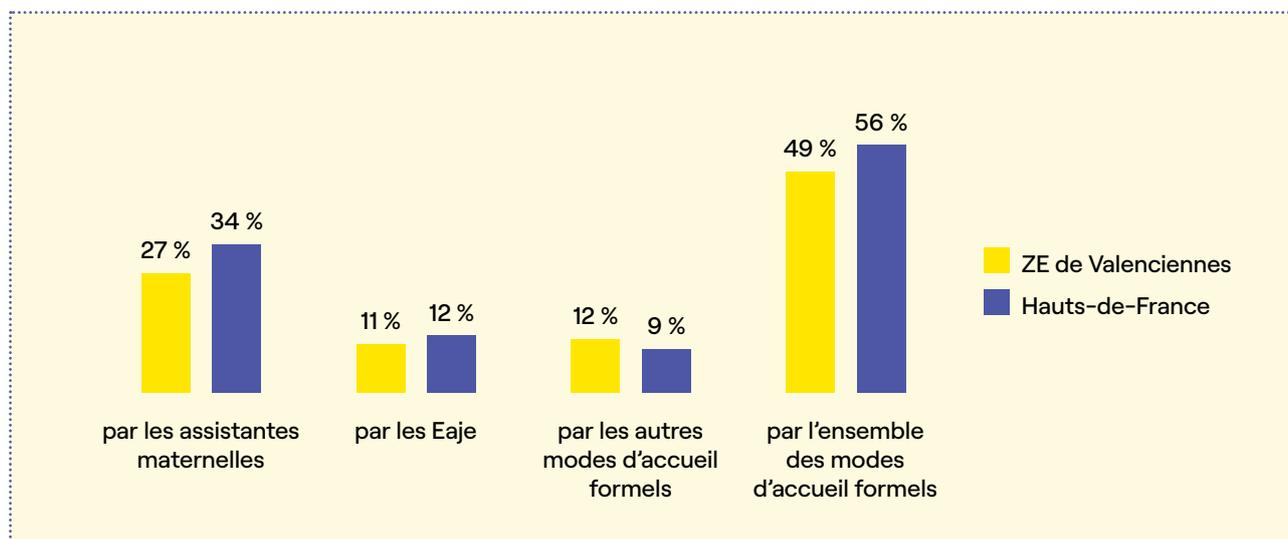


La population du territoire

- ▶ Nombre de naissances en 2019 : **4 081**
- ▶ Nombre d’enfants âgés de moins de 3 ans en 2017: **13 691**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2017 : **3,9 % (3,6 % dans la région)**

L’offre d’accueil des jeunes enfants

Capacité d’accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans des différents modes d’accueil formels en 2018 :



Zone d'emploi de Valenciennes

Le recours aux assistantes maternelles

- ▶ Nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en 2019 : **5 078**
- ▶ Masse salariale nette versée en 2019 : **16 551 961 €**
- ▶ Taux de recours des ménages de 25 à 39 ans avec enfant(s) : **17 % (20 % dans la région)**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle en novembre 2019 : **20 % (25 % dans la région)**

L'activité des assistantes maternelles

- ▶ Nombre d'assistantes maternelles agréées en 2019 : **2 372**
- ▶ Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2019 : **1 707**
- ▶ Taux d'exercice des assistantes maternelles agréées en 2019 : **72 %**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant plus de 400 heures mensuelles (équivalent d'au moins deux enfants accueillis à temps plein) en novembre 2019 : **20 % (26 % dans la région)**
- ▶ Part des assistantes maternelles en activité travaillant moins de 120 heures mensuelles (équivalent de moins d'un enfant accueilli à temps plein) en novembre 2019 : **21 % (16 % dans la région)**

Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

- ▶ Nombre de MAM en 2019 : **16**
- ▶ Part des enfants de moins de 3 ans pouvant être accueillis en MAM en 2019 : **1,4 % (1,4 % dans la région)**

Évolutions clés d'ici 2030

- ▶ Part des assistantes maternelles partant à la retraite d'ici 2030 : **45 % (44 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans d'ici 2030 : **- 6 % (- 1 % dans la région)**
- ▶ Évolution du nombre d'assistantes maternelles nécessaires d'ici 2030 pour maintenir le niveau d'accueil équivalent à celui de 2019 : **+ 9 % (+ 17 % dans la région)**

